

Les récoltes au Canada

STATISTIQUES POUR 1927

Ottawa, 15 (S.P.A.) — La valeur des récoltes du Canada en 1927 a augmenté de \$35,839,000 en comparaison avec les récoltes de 1926. La valeur totale des récoltes pour cette année est estimée à \$1,141,367,100, à comparer avec \$1,105,528,100 en 1926 et de \$1,153,594,000 en 1925. Ces chiffres, cependant, sont à réviser avec la compilation des dernières statistiques, sont publiés dans un rapport préliminaire de la valeur des récoltes publié, qui vient de publier le bureau fédéral de la statistique.

Les chiffres complets de 1927 comprennent les articles suivants: les chiffres définitifs de 1926 étant insérés entre parenthèses: blé, \$452,602,000 (\$442,221,000); avoine, \$231,205,000 (\$188,098,000); orge, \$63,668,600 (\$52,059,000); seigle, \$12,638,600 (\$9,403,600); graine de lin, \$7,379,000 (\$9,688,000); autres céréales (pois, fèves, sarrasin, grains mêlés et blé d'Inde pour le fourrage) \$47,752,000 (\$46,432,500); pommes de terre, \$56,279,000 (\$69,204,000); foin, trèfle, alfalfa, \$201,215,000 (\$198,652,000); racines et fourrage, navets, etc., graine de foin, blé d'Inde de fourrage et betteraves à sucre, \$68,508,000 (\$93,743,000).

Le prix moyen du blé par boisseau est de sept cents de moins que l'an dernier, en raison de la récolte plus abondante et de la moindre qualité d'une partie considérable du grain. La valeur totale de la récolte du blé a augmenté d'environ \$10,000,000. La production de l'avoine est de beaucoup plus considérable que la récolte de l'an dernier et le prix moyen est aussi de trois cents plus élevé par boisseau, de sorte que la valeur totale de la récolte d'avoine produite cette année est de \$47,000,000 de plus.

Les prix de l'orge sont de beaucoup plus élevés cette année en raison de la récolte minime et la valeur totale de la récolte d'orge a augmenté en proportion. Les prix du seigle sont plus élevés, en raison d'une plus forte production cette année, et d'une légère augmentation dans les prix obtenus par les producteurs. Les pois et les grains mêlés ont enregistré des augmentations substantielles sur les prix de l'an dernier. Les pommes de terre avec une valeur globale de \$1,17 en 1927, ont subi une diminution de 30 cents par quintal depuis 1926 en raison de la qualité inférieure, signalée en certains cas. La récolte totale des pommes de terre est aussi moindre, de sorte que la valeur totale estimée cette année est de \$13,000,000 de moins que les statistiques finales de 1926, ne le démontraient. Les prix moyens du foin et du trèfle, de l'alfalfa, et du blé d'Inde de fourrage sont moindres que cette année. La récolte de foin et de trèfle a été sans précédent cette année et un estimé de la valeur totale de cette récolte démontre un gain de près de \$6,000,000; la valeur de l'alfalfa est de \$3,000,000 moindre qu'en 1926. La récolte du blé d'Inde de fourrage a été particulièrement en moins en 1927, la production fut moindre et la qualité inférieure, de sorte que la valeur de la récolte fut de \$6,500,000.

Pour les trois provinces des Prairies, les valeurs totales des cinq principales récoltes sont, comme suit, les statistiques finales de l'an dernier étant insérées entre parenthèses: blé, \$419,969,000 (\$403,279,000); avoine, \$127,118,000 (\$90,818,000); orge, \$47,492,000 (\$38,623,000); seigle, \$10,894,000 (\$7,670,000); graine de lin, \$7,173,000 (\$9,438,000). Par groupement de provinces, les valeurs totales sont dans l'ordre suivant, les valeurs de 1926 étant insérées entre parenthèses: Saskatchewan \$304,715,000 (\$309,310,000); Alberta, \$288,802,000 (\$292,448,000); Ontario, \$246,252,000 (\$261,264,000); Québec, \$147,319,000 (\$139,263,000); Manitoba, \$83,795,000 (\$112,001,000); Colombie Britannique, \$19,669,000 (\$18,176,000); Nouveau-Brunswick, \$18,632,000 (\$23,338,000); Nouvelle-Ecosse, \$18,539,000 (\$22,648,000); Ile du Prince-Edouard, \$13,643,600 (\$17,079,500).

Dans la Nouvelle-Ecosse, où les vergers occupent un large espace qui serait autrement consacré à la culture, la valeur de la récolte de pommes cette année est estimée par le département des fruits du ministère de l'Agriculture à environ \$2,600,000. Les valeurs assignées à chaque récolte représentent les prix moyens obtenus par les cultivateurs. L'endroit de la production et ils ont été fixés par le bureau après consultation avec les ministères provinciaux de l'Agriculture. Le rapport déclare que relativement à ces estimations, l'on devrait prendre en note que les valeurs assignées à quelques récoltes, comme l'avoine, les grains mêlés, les pommes de terre, les racines, etc., ne représentent pas les ventes effectuées, mais ne constituent plutôt que la valeur approximative des produits consommés en majeure partie sur la ferme.

Au Sénat italien

Rome, 15. — Le Sénat a discuté la fermeture de sa séance de l'après-midi hier, après qu'il avait ratifié le traité de l'Italie et l'Albanie, le besoin de l'Italie de dominer sur la mer Adriatique. Le traité a été la plus importante question de la journée malgré les autres affaires qu'il y avait au programme. Le Sénat était au complet et les galeries débordaient lorsque le signor Carlos Schanza se leva pour parler sur la question. Ce premier orateur a dit que les deux pays qui avaient signé le traité avec l'Albanie avaient eu l'intention de le faire seulement pour la sécurité réciproque, pour garantir des progrès pacifiques.

Remerciements

Remerciements à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour l'aide temporelle obtenue.

La Société Coopérative
DE TRAI PUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et
Assurances Funéraires
EST 1235
145, RUE SAINT-CATHERINE EST

M. DUNNING ET SIR H. THORNTON

(Suite de la dernière page)

difficultés personnelles. Car M. Dunning aurait surtout été le porte-parole et l'interprète du cabinet en cette affaire.

Voilà du moins ce que l'on dit dans la capitale sur ce sujet épineux et difficile.

Un différend d'opinion qui excite l'attention des commentateurs aussi est celui qui s'est révélé à la conférence provinciale-fédérale entre M. Taschereau d'une part et des ministres fédéraux d'autre part. Les chefs du parti libéral ne s'entendent pas sur la procédure à suivre pour amender notre constitution, sur la réforme du Sénat et autres sujets similaires. Au banquet Cannon qui a suivi la conférence d'Ottawa, on a pu noter les mêmes différences et la même opposition sur ce sujet si important. Les uns ne peuvent faire un mouvement dans un sens sans que les autres viennent aussitôt les contrecarrer.

Comment se terminera tout cela? Quelques-uns entendent les pires conséquences, une scission du parti libéral, une division profonde avec la chance pour le parti conservateur de pêcher en eau trouble et de se réorganiser sérieusement.

C'est être pessimiste. Tant que la question si intéressante soulevée par M. Ernest Lapointe et par M. Mackenzie King restera dans le domaine académique, elle ne menacera pas de façon sérieuse l'homogénéité du parti libéral.

Mais si la question se posait d'une manière concrète et précise, prochainement, une division serait à craindre.

Si les ministres fédéraux ont l'intention, comme on le dit, de ne pas faire d'écarter et d'attendre beaucoup du temps, ils ont victorieusement gagné d'avance, ou peu s'en faut. L'opposition s'étendra probablement d'elle-même, comme un feu qui manque d'aliments.

Car notre développement constitutionnel est un phénomène naturel et que nous ne pouvons presque pas empêcher. On ne s'empêche pas de grandir. Depuis la Confédération comme l'a prouvé M. Ewart au cours d'une conférence célèbre, nous avons augmenté continuellement notre autonomie. Ce fut une croissance incessante, des avances brusques suivies longtemps d'arrêts, de périodes de progrès rapides suivies de marasmes, mais somme toute un achèvement constant vers un état de liberté plus complet.

Toutes ces concessions successives, nous ne les avons pas obtenues sans batailles, ni sans travail. Il y eut toujours des résistances et l'opposition fut quelquefois très forte. Les promoteurs des réformes eurent à guerroyer longtemps. Quelquefois ils étaient dans le désert, quelquefois on les entendait tout de suite, mais toujours la victoire définitive et finale était de leur côté.

Il en sera de même des propositions de M. Ernest Lapointe à soumettre à la conférence et jetées ainsi dans le grand public canadien. Ces réformes ne sont pas absolument pressantes. Un retard n'entraînera aucun dommage. Notre bien-être pour le moment n'en dépend pas.

Mais le changement proposé est naturel, logique; il viendra en son temps. C'est un ajustement constitutionnel indispensable, puisqu'il rendra la théorie semblable aux faits, reconnaîtra en partie une situation existante, clarifiera ce qui est aujourd'hui obscur, c'est-à-dire les moyens que nous avons d'amender notre constitution.

Le changement proposé est donc dans la logique des choses, et ce qui est ainsi placé s'accomplit tôt ou tard.

Les ministres fédéraux ont beau jeu. Ils ont en main les meilleurs atouts. Un jour ou l'autre, ils rallieront tout leur monde; et l'on s'attendra sans doute dans l'avenir de cette opposition tant elle paraît injustifiable.

Léo-Paul DESROSIERS

A Washington

Washington, 15. — L'administration a demandé au Congrès d'autoriser une dépense de \$725,000,000 pour l'exécution du programme de construction navale. Cet argent serait employé à la construction de 71 navires de guerre, dont 25 croiseurs légers, 9 destroyers, 32 sous-marins et cinq transports d'avions.

Ce projet a été transmis à M. Longworth par le secrétaire Wilbur qui a déclaré que le directeur du budget lui avait dit que cette législation proposée ne venait pas en conflit avec le programme financier du président.

L'exécution de ce programme s'étendrait pendant une période de cinq ans. On dépenserait \$130,000,000 par année pendant chacune de ces cinq années.

Souscription pour la Broquerie

VINGT-TROISIEME LISTE DE SOUSCRIPTEURS

La paroisse du Très-Saint-Nom de Jésus (Maison-Neuve), \$1,000; la paroisse de la Basilique, \$500; la paroisse de Ste-Philomène de Rosemont, \$500; les membres du Groupe Pie-X de l'A.C.J.C. (2e sousc.), \$122; la Cie L.-J. Casjier, (Longueuil), \$50; un groupe de retraités de la Villa Saint-Martin, \$27; M. Jos. Armand Forest, \$25; M. Elzéar Dubois, Boucherville, \$25; M. René Chevalier, \$25.00; Mlle Alice Dubois, Boucherville, \$25; M. Omer Mondor, Lanoraie, \$20; M. Donat Bergeron, \$15. Ont donné \$10,000: MM. le Dr A.-H. Robert, Henri Labellé, Albert Labréche, le cercle Saint-Henri de l'A.C.J.C., le cercle Saint-François (section collégiale), l'abbé Gérard Bissonnette, Lucien Barbeau, Lauront Girard, Raymond Hébert, Gaston Clairoux, Henri Lemieux, J.-L. S. Jacques, Mme Amalida Durocher, Léopold Daignault, J.-R. Desormeaux, Jean Gélinas, Antonio Myre, W. Champagne.

On est prié d'adresser les souscriptions au R. P. S. Bellavance, S. J., au collège Ste-Marie, 1180, rue Bury.

Aux amis sollicitateurs — Dimanche prochain aura lieu la réunion mensuelle des zélateurs de la Broquerie. Messe à 9 heures, suivie du déjeuner et de la causerie. Tous les amis de l'œuvre sont cordialement invités.

M. PARADIS EST NOMMÉ AU SÉNAT

IL RESTE CINQ AUTRES VACANCES À REMPLIR DONT DEUX DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Ottawa, 15. — M. Philippe Paradis, conseiller législatif de la province de Québec, organisateur libéral en chef dans cette province, vient d'être nommé au Sénat. Il succède au sénateur Montplaisir, des Trois-Rivières.

Il reste cinq autres vacances au Sénat dont deux pour la province de Québec, par suite de la mort des sénateurs L.-O. David et Gustave Boyer. On dit que MM. P.-R. Du Tremblay, l'un des directeurs de La Presse Publishing Company, et Médéric Martin, actuellement maire de Montréal, sont candidats à ces deux sièges. Par ailleurs on entend mentionner les noms de sir Lomer Gouin et de M. Jules-Edouard Prevost, ce dernier député fédéral de Terrebonne.

Les trois autres vacances sont pour des sièges d'Ontario et l'on considère comme imminente la nomination de M. Thomas Ahearn, président de la commission du district fédéral, directeur de la Banque de Montréal, président de l'Ottawa Electric Company.

Les trois sièges d'Ontario sont devenus vacants depuis la dernière session par suite de la mort des sénateurs F.-F. Pardee, de Sarnia, Robert A. Mulholland, de Port Hope, et A. C. McCoig, de Chatham. A part M. Ahearn on mentionne comme probables les nominations de MM. James H. Spence, avocat, de Toronto, et W.-G. Raymond, ancien député de Brantford.

M. Philippe Paradis est membre du Conseil législatif depuis le mois de juin 1917. Il est organisateur du parti libéral dans la région de Québec depuis plus longtemps encore. M. Paradis n'est pas un professionnel. Après avoir été voyageur de commerce il est devenu industriel. Aujourd'hui il est intéressé dans l'Asbestos Manufacturing Company, de Lachine.

On fête MM. les juges Perrault et Morin

MM. les juges Perrault et Morin ont été les invités d'hier soir d'un grand banquet qui leur a été offert par un groupe d'avocats, au Cercle Universitaire. M. A.-R. MacMaster, président, M. MacMaster a félicité les deux juges au nom du barreau de Montréal. MM. Perrault et Morin ont remercié dans une courte allocution. Parmi les invités on remarquait: MM. les juges Amédée Monet, Enright, Morin, de St-Hyacinthe; MM. N.-K. Laflamme, c.r., Joseph Cohen, c.r., député, Jacques Perron, L.-E. Beaulieu, c.r., Paul Mercier, député, Victor Delage, c.r., Guérin, Ayiné Lafontaine, Albert Théberge, J.-L. Pouliot, L.-A. Bédard, greffier de la Cour de pratique; Maurice Gaudreault, Edouard Jellier, Jean Penverne, Bernard Bourdon, Wm. Patterson, c.r., Francis Bouteux, c.r., L.-P. Casse, le sheriff Omer Lapiere, E.-A.-B. Lamoignon, greffier de la Cour d'assises, E. Bertrand, c.r., substitut du procureur général, J. Marché Nantel, c.r., Gustave Adam, Lucien Gendron, Philippe Monet, John Ahern, R.-A. Gauthier, Léonce Plante, c.r., Jules Desmarais, c.r., F.-G. Coffin, A. Chauvin, E. Gadois, c.r., Emery Phaneuf, c.r., et autres.

LE DANGER DES PASSAGES A NIVEAU

Ottawa, 15. — Les passages à niveau continuent de faire des victimes. D'après une statistique de la Commission des chemins de fer, il s'est produit 44 accidents de traverses à niveau, au Canada, pendant le mois de novembre. Dans trente-six de ces cas, il s'agissait d'automobiles. D'une façon générale les traverses à niveau où se sont produits les accidents n'étaient pas gardées. Trois automobiles ont été frappées par des convois à des passages où il y a une cloche. A l'un de ces passages à niveau il y a un gardien.

Les statistiques comparatives pour l'année ne sont pas encore prêtes. Pour les quatre derniers mois cependant, comparativement aux quatre mois correspondants de l'année dernière, il y a une augmentation quant au nombre des accidents, 145 cette année au lieu de 137 l'an dernier. Le nombre des morts est le même cependant, 42 dans l'un et l'autre cas. Tout en constatant l'augmentation du nombre des accidents, il faut bien tenir compte aussi du fait que la circulation des automobiles s'intensifie.

M. W.-L. Best, vice-président de la fraternité des chauffeurs et des ingénieurs de locomotives, expose dans un mémoire qu'il a soumis au ministre des chemins de fer, qu'au cours des six dernières années, de 1921 à 1926 inclusivement, 499 personnes ont été tuées et 1,437 blessées dans des accidents survenus à des traverses à niveau. De ces personnes, 394 ont été tuées et 1,283 blessées à des traverses munies d'aucune protection.

L'année 1926 a été la pire avec 144 morts et 370 blessés. Ces chiffres démontrent l'urgence qu'il y a d'adopter des moyens de prévenir ce genre d'accident.

Le grand moyen, c'est évidemment de faire disparaître les passages à niveau et c'est ce que suggère M. Best. D'ici à ce que cela soit fait cependant, divers autres moyens sont suggérés pour prévenir les accidents.

Actions et répercussions

Tel est le titre de la conférence que donnera ce soir M. Valmore Gratton, L. S. C., à la Salle Saint-Sulpice sous les auspices de la Société des Conférences de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

La soirée sera présidée par M. Oliviera Asselin. M. Florian Fredette présentera le conférencier.

La partie musicale a été confiée à Mme Lucia de Munck et à M. Dantès Belleau qui ont élaboré pour l'occasion un programme choisi.

Le procès des McDonald

Valleyfield, 15. — La Couronne a terminé sa preuve, hier midi, dans le cas de George McDonald et Doris Palmer, accusés du meurtre d'Adelard Bouchard, le 17 juillet dernier, à Huntingdon.

Le Dr Fontaine a déclaré et démontré que les balles meurtrières et celles qui ont été retrouvées dans la carrosserie de l'automobile, avaient été tirées par un revolver No 38, celui même de McDonald, et un revolver No 25, celui de Doris Palmer. Les deux armes étaient imparfaites et ont imprimé aux balles des signes tout à fait particuliers.

La défense a annoncé qu'elle n'avait aucun témoin à offrir. La séance a été ensuite ajournée à ce matin pour les plaidoiries qui seront bilingues.

A LA "LIGUE DES PROPRIETAIRES"

LA QUESTION DES MARCHES — LE TERME DES BAUX — LES VENTES PAR LE SHERIFF

La Ligue des propriétaires, à sa réunion d'hier, a adopté une résolution demandant aux autorités municipales de ne pas continuer le projet d'agrandir le marché Bonsecours parce qu'on pourra utiliser comme marché de réception la gare d'aventure après que la gare centrale du Canadien National aura été construite.

Les membres qui ont pris le parole sur cette question sont presque tous d'opinion que tout en maintenant le marché Bonsecours, il vaut mieux assurer un centre de réception plus important pour les produits de la ferme que de dépenser un montant considérable pour l'agrandissement de ce marché.

On a aussi débattu d'autres questions comme la période d'avis pour terminer un bail et les ventes au sheriff des propriétés sur lesquelles il y a des impôts dus. On n'a pris aucune décision dans le premier cas où on demandait de réduire de trois à un mois la période d'avis de déménagement, tandis que dans le second on a adopté une résolution de M. J.-M. Savignac pour permettre aux propriétaires de reprendre leurs propriétés dans les deux ans s'ils paient les redevances.

M. L.-A. Lavallée, président de la Ligue, a fait ensuite une courte revue de la ligue pendant l'année courante.

Le procès Gallop

Québec, 15. — La Cour d'assises a commencé hier matin l'instruction du quatrième procès de la Gallop, accusée d'avoir empoisonné son mari au mois d'août 1925, à l'île Malgine.



Le Porto COMMENDADOR

PREFERES DES CONNAISSEURS

Qualité suprême — Riches — Exquis — Bénéfaisants — Fameux dans le monde entier

Le Sherry EMPERADOR

Modèles Typiques de la Saison 1927-1928

La saison d'hiver 1927-1928 marque son début. C'est le moment par excellence pour la femme fashionable de faire le choix de son manteau de fourrure.

Jamais Desjardins n'a montré une collection aussi nombreuse, aussi variée, aussi brillante. Jamais les créations de ses dessinateurs n'ont révélé tant d'art et de perfection, n'ont rendu aussi bien l'expression de l'absolument nouveau — de l'absolument différent.

Cependant une modicité de prix hors de comparaison met les fourrures Desjardins à la portée de toutes les bourses.

FOURRURES DE QUALITE

HAS DESJARDINS & CIE

1170 rue St-Denis

FACILITES DE PAIEMENT



SERVICE

SATISFACTION

GARANTIE

Tous nos diamants sont garantis tels que représentés; et, ce qui les rend encore plus intéressants, nos prix sont très abordables.

SCOTT & BOUSQUET FRERES

179, STE-CATHERINE EST
Succursale: 6562, ST-HUBERT

Demain: VENDREDI, 15 décembre 1927.
Quatre Temps. Saint Eusèbe, év. et martyr.
Lever du soleil, 7 h. 28.
Coucher du soleil, 4 h. 11.
Coucher de la lune, 6 h. 55.
Premier quartier, le 1er, à 9 h. 15 m. du soir.
Nouvelle lune, le 23, à 11 h. 13 m. du soir.
Pléine lune, le 30, à 32 m. du soir.
Dernier quartier, le 15, à 7 h. 04 m. du soir.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

PLUS DOUX, NEIGEUX OU PLUVE
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 20.
Minimum aujourd'hui 12.
Même date l'an dernier, 10.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.23, 11 heures a.m. 30.21.
Midi 30.15.
Chiffres fournis par la Station L.-R. de
Météo, 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

Le consul russe à Shanghai reçoit ses passeports

Shanghai, 15. (S.P.A.) — Le gouvernement nationaliste a remis ses passeports au consul général soviétique aujourd'hui. On lui a demandé de quitter le territoire nationaliste d'ici une semaine.

Les passeports ont été remis à l'envoyé soviétique par Quo Tai Chi, sous-ministre nationaliste des affaires étrangères.

Cette action vient de la politique nationaliste que Chiang Kai Shek vient d'entreprendre pour faire disparaître l'influence russe dans les affaires chinoises.

La fermeture des agences soviétiques

Shanghai, 15. (S.P.A.) — Les nationalistes chinois, en plus de rompre leurs relations diplomatiques avec le gouvernement russe, ont aussi demandé la fermeture des agences commerciales soviétiques. C'est le gouvernement de Nankin qui a donné ces ordres. Il prétend que les consulats soviétiques et les agences commerciales dans le territoire des nationalistes chinois ont, depuis longtemps, servi de quartiers généraux à la propagande communiste.

INCENDIE DE L'HOSPICE ST-CHARLES

(Suite de la première page)

notamment, le Dr Valmont Martin, ex-maire, médecin de la ville, le Dr Darveau, le Dr Paul V. Marceau, le Dr Arthur Leclerc, le Dr Jules Mercier, le Dr Michel Fiset et plusieurs autres.

Toutes les ambulances de la ville avaient été réquisitionnées et transportaient les enfants blessés ou ceux qui souffraient du froid à l'hôpital de l'Enfant-Jésus ou dans d'autres hôpitaux. Quand les pauvres fillettes quittèrent l'hospice, il y en avait un certain nombre qui, dans leur affolement, n'avaient pas songé à se chauffer. Elles gelaient sur la neige. Plusieurs furent transportées par l'ambulance, transies par le froid.

Dix-septième victime

Une petite fille sauvée de l'incendie et transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, y est morte ce matin. Cela porte à 17 le nombre des pertes de vie connues jusqu'à présent.

L'Hospice St-Charles

L'hospice Saint-Charles était connu autrefois sous le nom de l'hôpital de la marine. La pierre angulaire de l'édifice a été posée le 26 mai 1823 et l'hôpital a été inauguré l'année suivante. Cette institution avait été créée par un bill de la Législature et c'est le gouvernement qui en supporta les frais de construction. Elle était destinée à recevoir les marins catholiques et les marins protestants et comme telle elle a servi jusqu'à l'année 1888. Plusieurs vieux médecins de Québec y ont donné leurs services. L'hôpital de la marine avait reçu les victimes du typhus en 1847. Cette année-là il y mourut 820 personnes.

Dix-huitième victime

Québec, 15 (S.P.A.) — Le corps d'une fillette d'à peu près huit ans a été retrouvé ce matin au troisième étage de l'aile incendiée de l'hospice Saint-Charles. Le cadavre était gelé et tout laisse croire que la mort est attribuable à l'asphyxie et au froid. Cela porte à dix-huit le nombre total des pertes de vie dans cet incendie. C'est le pompier Bernier du poste No 10 qui a trouvé le cadavre.

Dernière heure

Vingt-deux victimes

Québec, 15 (D.N.C.) — Cinq autres petits cadavres ont été trouvés dans les ruines de l'hospice Saint-Charles, ce qui porte à 22 le nombre des victimes, jusqu'à présent. A 11 heures, ce matin, à la morgue, a eu lieu l'identification des cadavres. Les RR. Soeurs S.-Hélène et Marie-des-anges ont pu en identifier quelques-uns. On nous communique les noms suivants: Jeannette Gagnon, 7 ans, Lorette Levesque, 5 ans, Félicité Albert, 5 ans, Alphéa Thibault, Gemma Letourneau, Rosa Goudreau, 16 ans, garde-malade originaire du Lac Noir, Thérèse Fecteau (décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus), F. Béard, Carmen Picard et Stella Roy.

Il en manque 35

Il y avait 54 enfants dans le dortoir où le feu commença à exercer ses ravages. Les religieuses nous disent qu'il en manque 35. Elles ne peuvent dire tout de suite si ces 35 sont morts, car plusieurs enfants sont encore dans des familles privées de Saint-Roch ou de Jacques-Cartier.

M. Gerard Moisan, fils de M. Hubert Moisan, a été blessé au cours de l'incendie, en voulant sauver des enfants. Il tomba du deuxième étage.

L'enquête du coroner aura lieu demain matin à 10 h. 30, et sera présidée par le Dr Jolicoeur. On espère, d'ici là, avoir retrouvé tous les enfants qui manquent.

23 morts

Québec, 15 (S.P.C.) — A 1 heure, ce midi on disait que le nombre des morts dans l'incendie de l'hospice St-Charles était de 23.

Rose-Anna Goudreau asphyxiée en sauvant des enfants à l'hospice St-Charles

Le sauvetage des enfants au troisième étage — Le récit d'une religieuse — Trois victimes identifiées — On a retrouvé deux autres cadavres dans les débris cet avant-midi

Québec, 15 (S. P. A.) — Mlle Rose-Anna Goudreau, la jeune fille de dix-sept ans qui a perdu la vie dans le désastre de l'hospice Saint-Charles hier soir, a été asphyxiée à son quatrième voyage dans un dortoir où elle allait prendre des groupes de fillettes dont elle avait la garde pour les conduire vers les sorties.

Une des religieuses de l'institution a fait ce matin un récit émouvant de l'héroïsme de la jeune fille. Cette religieuse était au second étage de l'aile en feu lorsqu'elle rencontra Mlle Goudreau qui travaillait à sauver les enfants pendant qu'il en était temps encore.

«Une couple de minutes après que la supérieure eut donné l'alarme, raconte la religieuse, je vis Mlle Goudreau qui descendait l'escalier du troisième étage avec un groupe de six ou sept fillettes. Elle portait deux des plus jeunes. Je les pris et me hâtai de les conduire vers l'escalier de sauvetage à l'arrière. Lorsque je revins pour voir si tous les enfants avaient évacué mon dortoir, je rencontrai encore Mlle Goudreau avec un autre groupe.

«Comme la première fois, je pris les enfants mais je constatai qu'il ne pouvait plus atteindre l'escalier de sauvetage. Je dus jeter les enfants par une fenêtre et les pompiers en bas les reçurent dans un filet.

VERS UNE MORT CERTAINE
«Continuant à travailler avec Mlle

Goudreau, je retournai pour la

rencontrer encore qui portait des enfants à demi asphyxiés par la fumée. Elle était très malade elle-même et je lui dis qu'elle marcherait vers une mort certaine si elle tentait de retourner encore au troisième étage parce que les flammes nous envahissaient de toutes parts et je me dirigeai en toute hâte vers une fenêtre proche d'où je sautai sur la neige.

La religieuse ne revit pas Mlle Goudreau. Comme elle se dirigeait vers la fenêtre, elle entendit Mlle Goudreau qui montait les marches pour se porter au secours des enfants, au troisième étage.

ON RETROUVE SON CADAVRE

Deux heures plus tard, on retrouva le cadavre de l'héroïque jeune fille au troisième étage, près de la porte du dortoir où plusieurs petites filles furent trouvées mortes dans leur lit.

L'ORIGINE DU FEU

On ne croit pas que ce soit le système de chauffage à l'huile qui soit la cause de l'incendie parce qu'il semble que le feu a pris naissance dans la cave du côté opposé à celui où le système de chauffage était installé.

Ces mois derniers des peintres et des menuisiers avaient fait des réparations à certaines parties de

l'institution et le feu paraît avoir commencé dans cette partie de la cave où les ouvriers laissent leurs outils, leur peinture et leurs matériaux.

EN AVERTIR LA MAISON-MÈRE

Les religieuses du Bon-Pasteur ont demandé à toutes les familles qui avaient reçu des orphelins chez elles de faire rapport à la maison-mère afin de leur permettre d'établir le nombre de ceux qui se sont sauvés sans être blessés et des autres qui manquaient à l'appel.

Un citoyen a suggéré que chaque famille qui est en état de le faire se charge de vérifier l'un de ces orphelins qui ont dû se sauver sans vêtement.

DEUX AUTRES CADAVRES

A 10 h. 40 on a retiré deux autres cadavres des débris, mais il a été impossible d'identifier les petites victimes. Il reste encore plusieurs cadavres dans les ruines, ont dit les pompiers, mais il est impossible de les retirer pour le moment parce que la fumée qui s'échappe des débris est encore trop dense.

IDENTIFIÉES

A 10 h. 30 ce matin, on n'avait réussi à identifier que trois victimes: Jacqueline Racine, 5 ans, Gemma Letourneau et Alfreda Thibault. Mlle Goudreau n'a pas encore été identifiée par ses parents.

LES ORDINANDS DE SAMEDI

LISTE DE CEUX QUI RECEVRONT LES ORDRES DES MAINS DE S. G. MGR L'ADMINISTRATEUR A LA BASILIQUE

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque administrateur présidera samedi une cérémonie d'ordination à la basilique.

Voici la liste des ordinands:

A LA PRETRISE

MM. les abbés Edgar Pelletier, Montréal; Laurent Hébert, Fargo; Léonidas Anclair, Prince-Albert.

AU DIACONAT

Du diocèse de Montréal: MM. Roland Archambault, Gustave Bleau, Jean Crevier, Eugène Demers, Jean Demers, Philémon Desmarchais, Lionel Dussault, Moysse Gervais, Lionel Latour, Bernard Lefebvre, Camille Mayer, Jean Moreau, Ernest Provost, Adrien Robillard, Henri Robillard, Charles-Emile Rouleau.
Du diocèse de Joliette: M. Maximilien Piette.
Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Nazaire Benoit, Antonio Dansereau, Armand Desnoyers, Adélard Lavallée, Maurice Lecomte, Conrad McDuff, Albert Oulmet, Leo Sanoucy.
Du diocèse de Burlington: M. John Ready.
Du diocèse de Grand Rapids: MM. Francis Kaminski, Francis Lukewicz.
Du diocèse de Haliburton: M. John Canfield.
Du diocèse de Manchester: MM. Henri Brodeur, William Collins, Arthur Dufour, Emile Jacques.
Du diocèse de Portland: MM. Thomas Sneligan, James Sullivan.
Du diocèse de Providence: M. James Casey.
Du diocèse de Regina: M. Gérard Mulligan, F. Aloysius M. D'Anjou, F. Dominique Boivin, F. Jules M. Guibault, F. Ignace Benoit, F. Clément-Piette, F. Vedoste Frères Mineurs; F. Victor de Sébastien, F. Pascal d'Ottawa, F. Lucien de Cherville, F. Romuald de S.-Antoine, F. Rodolphe de S.-Antoine, F. Fidèle de S.-Robert, tous de l'Ordre des Capucins.

AU SOUS-DIACONAT

Du diocèse de Montréal: MM. Bernard Barrette, René Desrochers, Jean-Paul Maher, Irène Sauvé.
Du diocèse de Joliette: MM. Lucien Allard, Charles-Edouard Beau-dry, Joseph Larue.
Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Louis-Emile Girard, Edouard-Léon Paulhus.
Du diocèse de Grand Rapids: M. John Klonowski.
Du diocèse de Manchester: MM. Ernest Gagnon, Robert Richard, F. Léo Sauvé, C.S.C., F. Marin Pélou, O.F.M., Damase Bouchard, S. M. E. Rimouck.

AUX DERNIERS ORDRES

MINEURS

Du diocèse de Montréal: MM. Louis-Ernest Brossard, Morand Nantel, Léo Vaillancourt.
Du diocèse de Joliette: MM. François Lafleur, René Michaud.
Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Paul-Emile Lavoie, Albert Salvaill.
Du diocèse de Springfield: M. William Mahoney.
Du diocèse de Grand Rapids: M. Stanislas Betka.
Du diocèse de Winnipeg: M. James Melsaac.

AUX PREMIERS ORDRES

MINEURS

Du diocèse de Montréal: MM. Jean-Baptiste Beaulieu, Jean Bissonnet, Gabriel Brennan, Ferdinand Comte, Alexandre Corbeil, Robert

M. King répond à Mgr Fallon

Le gouvernement canadien n'a rien à faire avec l'acceptation de sir Henry Thornton de visiter le Mexique — Motif de bonne entente

Ottawa, 15. (D.N.C.) — M. Mackenzie King a fait cet après-midi la déclaration suivante en réponse à la lettre de Mgr Fallon, évêque de London:

«La lettre de Mgr Fallon est une lettre ouverte, et comme telle, ne demande pas une réponse personnelle. Elle n'a pas été écrite pour attirer une réponse personnelle non plus, comme cela est évident par le ton de la lettre et par le fait qu'elle a été publiée par les journaux avant que je l'aie reçue.

«Le gouvernement canadien n'a rien à faire avec l'acceptation par sir Henry Thornton de l'invitation du Mexique, comme le gouvernement des États-Unis n'a rien à faire à l'acceptation par le colonel Lindbergh de l'invitation que celui-ci a reçue du même gouvernement.

«Avant d'accepter l'invitation qui lui était faite, sir Henry Thornton a fait connaître son désir de visiter le Mexique et son intention de le faire, pourvu que le gouvernement

ne mit aucun obstacle sur sa route.

«Le gouvernement a alors adopté envers sir Henry, dans les circonstances, l'attitude qu'il aurait prise envers l'importé quel autre président de chemin de fer canadien.

«S'il y a eu jamais un motif qui déterminait l'attitude du gouvernement en tant qu'il s'agissait des relations du Canada et du Mexique, ce fut un motif de bonne entente, quelque chose qui méritait le respect de tous quand il s'agit de relations entre hommes ou entre nations. Ce motif est aussi celui qui, apparemment, anime le colonel Lindbergh à entreprendre sa visite et qui manifeste l'esprit de bonne entente entre les États-Unis et le Mexique.

«Peut-être faudrait-il remarquer que Sa Grandeur Monseigneur pour avoir publié sa lettre dans un temps où le public pourra mieux juger par lui-même les mérites de ce parallélisme remarquable dans les relations internationales du Canada et des États-Unis.

Nouvel hôpital à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 15. (D.N.C.) — Les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, voyant constamment augmenter le nombre des malades à l'hôpital Saint-Charles, dirigé par elles, ont décidé de construire un nouvel hôpital, absolument moderne, à l'épreuve du feu et aménagé selon les données les plus récentes. A cette fin, elles ont acheté un terrain appartenant au Séminaire de cette ville, sur le boulevard L.-R. Lamboise, dans cette partie de la

ville appelée le Bourg-Joli. Le nouvel hôpital sera construit incessamment, et contiendra une centaine de lits. Le projet, hautement approuvé par Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, est aussi fortement encouragé par le maire de Saint-Hyacinthe, M. T.-D. Bouchard, qui a obtenu du gouvernement provincial, pour aider à sa réalisation, une allocation de \$100,000, laquelle sera payable en vingt ans, par versements annuels.

LE CONTENTIEUX MUNICIPAL

Le comité exécutif a reconstitué officiellement le contentieux municipal au cours de sa réunion de cet avant-midi. M. Guillaume Saint-Pierre, qui remplissait le poste de chef du contentieux de la ville, aura maintenant le titre d'avocat en chef. Les autres membres du contentieux sont MM. W. H. Butler, H. Damphousse, H. Parent, Honoré Parent et Claude Choquette. M. Saint-Pierre était en charge du contentieux depuis 1922.

Corriveau, Jean Côté, Arthur Desjardins, Edouard Dubois, Laurent Ducharme, Maurice Gagnon, Henri Guay, Paul Lacroix, Hervé Leduc, Irénée Lussier, Alcide McDuff, Philippe Martin, Robert Mitchell, René Pesant, Dollard Robitaille, Paul-Emile Séguin, Napoléon Thivierge.

Du diocèse de Valleyfield: MM. Charles-Edouard Bélanger, Léo Berthiaume, Marc Dulude, Goélan Lebeuf.
Du diocèse de Joliette: MM. Conrad Ayyotte, Léo Blais, Clément Clément, Adrien Ménard, Clément Morin, Raoul Sylvestre, Albert Tremblay.
Du diocèse de St-Hyacinthe: MM. Raoul Bonin, Charles-Emile Gadbois, François Normandin.
Du diocèse de Burlington: M. Edward Murphy.
Du diocèse de Springfield: M. Francis Breen, Joseph Philip, Ovi-la Gervy, John Hughes, Philip Sullivan.

Du diocèse de Manchester: MM. Richard Carignan, Francis Crowlev, Victor Dagenais, Louis Demers, Edmond Guay, Arthur Massicotte, Léo McCarthy, Alfred Richer.
Du diocèse de Mont-Laurier: M. Edouard Léonard.
Du diocèse de Pembroke: M. John Mc Kinnery.
Du diocèse de Portland: M. Conrad Côté.
Du diocèse de Providence: MM. Bernard Kelly, Francis McCabe, Thomas Myrick.
Du diocèse de Saint-Basile: M. Léo Laliberté.
Du diocèse des Trois-Rivières: MM. Edouard Camirand, Lucien Gelin, Grégoire Leblanc, Jean-Baptiste Levasseur, Rosemont Masson, Léonce Panneton, Paul-Emile Rainville.
Du diocèse de Winnipeg: M. James Fitzgerald.

Willis-Albert Perreault, de Lafavette, E.-U. A.; les Frères Paul Beaulieu, Léo Bouvier, Emilien Cambron, Vite Courteau, Raphaël Delbêke, Oscar Doyon, Joseph Falbord, Lucien Lajoie, Rosaire Legault, Léonce Millette, Léo Pouliot, Armand Prout, les Frères Angelbert Paradis, Aegidius-Joseph Labelle, Philibert Paré, Hilare Turdiff, Adalbert Lagacé, Donat Rainville, Raynald Comtois, Amable Proulx, tous de l'Ordre des Frères Mineurs.

A LA TONSURE

Du diocèse de Montréal: MM. Donald Feron, Armand Filion. Du diocèse de Joliette: MM. Gérard Codere, Clément Locas. Du diocèse de Springfield: MM. John Connellan, Daniel Crowley, Richard McIntyre, Arthur Peck. Du diocèse de Grand Rapids: MM. Anthony Arszulowicz, Eugène Fox, Stanislas Fron, Albert Imbault, Clément Sigmond. Du diocèse de Manchester: MM. Emile Boucher, Maurice Halde. Du diocèse de Pembroke: M. Michael Wingle. Du diocèse de Portland: MM. Francis Mannette, David Surette. Du diocèse de Providence: MM. Laurent Allard, Oscar Guilbault. Du diocèse de Kingston: M. Samuel Plunkett. Du diocèse de Sault-Ste-Marie: MM. Joseph Humphrey, Stanislas Guay. Du diocèse de Rimouski: F. Raphaël Dalbêke, S.J., F. Gilbert, de Fitch-

Les dégâts de l'inondation à Honolulu

Honolulu, 15 (S.P.A.) — Honolulu fait aujourd'hui l'inventaire des dégâts subis à la suite des pluies diluviennes qui ont sévi pendant plusieurs jours.

Les pertes encourues par les propriétés de la ville se chiffrent à \$50,000, mais celles des propriétés privées sont encore plus considérables.

Plusieurs familles dans les quartiers pauvres sont privées de leurs logements que l'eau a inondés. Comme la pluie a cessé, l'eau se retire rapidement.

On observera les fêtes religieuses

Le président du comité exécutif, M. A.-A. Desroches, a annoncé aux journalistes à midi que le comité exécutif vient de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher tout travail municipal les jours de fêtes religieuses d'obligation. Non seulement les journaliers et les employés à l'incendie ne travailleront pas ces jours-là, mais le cas sera aussi prévu dans les contrats avec les entrepreneurs qui devront laisser chômer ceux de leurs employés qui sont employés à des travaux pour la ville.

M. Desroches a aussi annoncé que les employés de la ville auront tous congé le lendemain de Noël et du Premier de l'An.

Les plans de l'hôpital universitaire

MM. les docteurs L. de L. Harwood, doyen de la Faculté de médecine, Téléphore Parizeau, vice-président du comité exécutif de la même Faculté, Georges Baril, secrétaire de la Faculté des sciences, et M. Ernest Cormier, architecte, sont allés soumettre aux officiers de la fondation Rockefeller, à New-York, les plans de l'hôpital universitaire que l'Université de Montréal projette de construire sur son terrain du Mont-Royal. On sait que l'Université de Montréal reçoit une subvention annuelle de la fondation Rockefeller. Cette subvention annuelle, la fondation Rockefeller l'accorde à l'Université pourvu que celle-ci satisfasse à certaines conditions au point de vue de l'aménagement et de l'outillage de ses laboratoires.

Les quatre délégués de l'Université à la fondation Rockefeller sont revenus hier soir de New-York.

À LA MÉMOIRE DE BOSSUET

LES FÊTES COMMEMORATIVES DU TROISIÈME CENTENAIRE CÉLÈBRES À QUÉBEC

Québec, 15 (D.N.C.) — Le premier épisode de la célébration officielle du troisième centenaire de Bossuet organisée par l'Université Laval de Québec s'est déroulé hier soir dans la salle des promotions, à l'Université.

M. Henry Gaillard de Champlain, professeur à l'École normale supérieure, a donné une conférence sur Bossuet, homme et prêtre. La cause était encadrée d'un brillant programme musical exécuté par la Société Symphonique de Québec, dirigée par M. Robert Talbot.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: S. G. Mgr Omer Plante, évêque de Dabou, auxiliaire et administrateur de Québec; Mgr Camille Roy, vice-recteur de l'Université Laval, Mgr L.-A. Paquet, Mgr Omer Cloutier, Mgr François Pelletier, Mgr C.-E. Lafamme, curé de Notre-Dame de Québec; Mgr Clovis Arsenault, Mgr J.-H. Bouffard, curé de St-Malo, MM. les chanoines J.-R. Pelletier, Gignac, Vaillancourt, P.-B. Garneau, J. Blanchet, MM. les abbés Arthur Robert, directeur spirituel du Grand Séminaire, Antonio Huot, J.-L. Boulanger, curé de Sacré-Cœur de Jésus, Maurice Tessier, curé de Notre-Dame de la Garde, le P. Côté, O.M.I., etc.

Au nombre des laïques figuraient: MM. Thomas Chapais, Jules Tessier, Alphonse Bernier, Adolphe Rivard, Pierre d'Auteuil, Camille Pouliot, Arthur Lachance, P.-A. Choquette, C.-J. Magnan et H.-R. de Saint-Victor.

C'est Mgr Camille Roy, vice-recteur de l'Université Laval, qui a présenté le programme.

«L'Université Laval, dit Mgr Roy, remercie ce soir l'auditoire nombreux et distingué qui est venu assister au premier épisode des fêtes du centenaire de Bossuet à Québec. Bossuet appartient à l'humanité, aux universités et plus spécialement aux universités catholiques. Il fut un maître de la pensée religieuse, un maître incomparable de la doctrine et de l'art classique».

M. de Champlain peignit Bossuet comme «un grand laborieux qui, toute sa vie, fut au service du Maître, un ouvrier scrupuleux, infatigable, passionné».

Ce matin une messe solennelle a été célébrée à 9 heures à la basilique, par Mgr L.-A. Paquet, directeur de l'École de Philosophie, de l'Université Laval. Mgr Camille Roy a prononcé la panegyrique de Bossuet.

Sa Grandeur Mgr Omer Plante, administrateur du diocèse, et M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province, ainsi que plusieurs dignitaires laïques et ecclésiastiques y assistaient.

Son Excellence à Saint-Sulpice

Son Excellence le délégué apostolique, Monseigneur Andrea Casulo, a visité ce matin le grand séminaire, le séminaire de philosophie et le collège de Montréal.

S. G. Monseigneur l'archevêque administrateur et plusieurs autres membres du clergé, accompagnaient Son Excellence.

Le Délégué Apostolique au Mont-Saint-Louis

Le Mont-Saint-Louis vient d'être averti que Son Excellence le Délégué Apostolique visitera l'institution vendredi après-midi à 3 heures au lieu de samedi matin.

UNE LEÇON POUR QUÉBEC

LES COMMENTAIRES DE M. RAOULT SUR LA TRAGÉDIE DE L'HOSPICE ST-CHARLES

Parlant de l'incendie qui a causé la mort d'un nombre encore indéterminé d'enfants, à Québec, hier, directeur des travaux publics, M. H.-A. Terrault, dit que ce sera une leçon pour la capitale provinciale comme le fut pour Montréal l'incendie du Laurier-Palace.

Après avoir exprimé ses regrets de ce nouveau malheur pour notre province, M. Terrault a dit que Québec a fait depuis un an pour protéger la population contre d'autres incendies aussi dévastateurs. Une commission indépendante a inspecté tous les théâtres, les écoles, les hôpitaux et termine l'inspection de tous les immeubles où il y a plus de trente personnes et les propriétaires sont obligés de suivre les recommandations et de faire les changements exigés. Déjà plusieurs théâtres ont été fermés, d'autres ont été modifiés et la Commission des écoles fait aussi les modifications nécessaires pour protéger les enfants en cas d'incendie.

M. Terrault dit qu'un nouveau désastre est encore possible, mais que tout a été fait pour l'éviter et que Montréal est maintenant aussi bien protégée qu'il importe qu'elle le soit.

Almanachs de 1928

Mon Almanach, 95 pages, au comptoir et par la poste 10s.
Almanach de Saint-François, 75 pages, au comptoir 25s, par la poste 30s.
Almanach de la Langue française, au comptoir 25s, par la poste 30s, à la douzaine \$2.40 au comptoir et \$2.75 par la poste.

Almanach Rolland, au comptoir 25s, par la poste 30s.

Almanach de l'Action catholique, un superbe album littéraire illustré, au comptoir 50s, par la poste 60s.

A la douzaine \$4.80 plus les frais de port, environ 55s.
Annuaire Pontifical 1927, plus de 900 pages, au comptoir \$1.75, par la poste \$1.90.

Service de librairie du Devoir, 336 Notre-Dame est, Montréal.

Violent incendie rue St-Dominique

Un incendie qui a éclaté quelques minutes avant cinq heures ce matin a ravagé huit logements à l'angle des rues Saint-Dominique et Jean-Talon. C'est dans un hangar à l'arrière du numéro 7133 de la rue Saint-Dominique, logement habité par un M. D. Robert, que l'incendie a commencé. On ne s'explique pas encore la cause du feu. Les flammes se sont propagées très rapidement aux numéros 7135, 7137 de la rue Saint-Dominique et aux numéros 50, 50A, 52, et 54 de la rue Jean-Talon.

Avertis par un appel téléphonique à 4 heures 58, les pompiers ont dû demander du renfort à 5 heures 10. Commandés par le chef adjoint O. Marin et par le chef de district Dagenais, ils ont lutté pendant trois heures. Quatre jets d'eau ont été utilisés.

Des Chinois fuient en Mandchourie

Tokio, 15 (S.P.A.) — Des dépêches disent qu'il y a eu des pertes de vie et des dommages aux propriétés des résidents chinois dans le sud de la Corée à la suite des émeutes. Plusieurs centaines de Chinois ont fui en Mandchourie.

U. C. C.
Président
Aldéric LALONDE
Vice-président
Oscar GATINEAU
Sec.-trésorier
Donat-C. NOISEUX

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétariat
336, Notre-Dame E.
Edifice du "Devoir"
Montréal
Tél. Main 6447
- Adresser toutes communications à l'U.C.C. comme ci-dessus.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

Le conseil canadien de l'industrie laitière et le traité australien

La démarche du Conseil Canadien de l'Industrie laitière, auprès du cabinet fédéral, pour demander une modification ou le rappel du traité australien, dont bénéficie également la Nouvelle-Zélande, a amené toute une série d'expressions d'opinions de la part des journaux; nous voulons d'abord toucher un point en particulier.

L'argument principal des tenants du traité est celui-ci: il ne faut pas imposer de nouveaux les trois sous de droits, enlevés pour l'admission du beurre australien et néo-zélandais, les prix du beurre monteraient d'autant, et le consommateur en souffrirait. Pour tous, une augmentation de 3 sous de droits signifie une augmentation du prix de vente; une diminution de 3 sous de droits signifie donc, logiquement aussi, trois sous de moins pour le producteur. Premier point: on admet donc que l'effet du traité australien a été de faire baisser le beurre de 3 sous sur le marché canadien! Avis dès aujourd'hui à ceux qui pour le besoin d'une mauvaise cause viendraient prétendre que le prix du beurre a augmenté depuis l'existence du traité.

Le Directeur du Bulletin des Agriculteurs faisait remarquer la semaine dernière qu'une augmentation de 3 sous par livre de beurre signifiait pour une famille ouvrière de 5 personnes une dépense additionnelle de \$3.90 par année, attendu que la consommation moyenne annuelle est de 26 livres de beurre par tête. Tandis qu'un cultivateur possédant 15 vaches produisant chacune 175 livres de gras par année (un total d'environ 3,000 livres de beurre) augmenterait son revenu de \$90.00 par année. Un montant de \$90.00 de moins chaque année dans la bourse du cultivateur, quand il lui manque cette somme pour payer ses intérêts et rencontrer ses obligations, peut en conduire plusieurs à la ville déjà encombrée et faire chômer davantage ceux qui y sont déjà.

Je pose une question: — Une famille ouvrière de 5 personnes peut-elle se permettre de dépenser annuellement \$3.90 pour assurer à 10, 15, peut-être 20 familles par comté de rester à la campagne?

Il faut savoir aller au fond des choses dans des questions comme celle-là; il y a plus qu'une question de piastres et de sous; parce qu'à celle-là se rattache une question sociale qui inquiète nos économistes les plus avertis.

Que l'on sache donc qu'à l'Union Catholique des Cultivateurs, ceux qui travaillent à la défense des intérêts agricoles, perdent bien moins de vue les intérêts des populations ouvrières qu'on ne pourrait le croire.

D'un autre côté, cet argument de l'intérêt du consommateur est-il la vraie objection?

M. Léo-Paul Desrosiers, dans un récent article au Devoir, parlant de ce même traité, citait incidemment le cas du raisin. Le raisin de l'Australie n'est pas admis en franchise, mais pour favoriser le producteur australien de s'emparer de notre marché, on a élevé les droits jusqu'à 3 sous par livre sur le raisin venant des Etats-Unis ou d'ailleurs. L'importation du raisin américain a continué parce que l'Australie ne peut pas fournir à la demande, et d'après la Manitoba Free Press, le consommateur canadien, de ce fait, a payé \$2,000,000 de plus au cours de l'année.

Pour protéger les producteurs australiens, on a oublié le consommateur canadien. Le producteur canadien n'a-t-il pas raison d'espérer au moins qu'on ne le sacrifie pas sous le prétexte d'aider le consommateur, alors qu'en réalité, les effets de la persistance de la situation actuelle seront préjudiciables et à nos populations rurales et à nos populations urbaines?

Cultivateurs, vous avez là une question qui vous intéresse, occupez-vous-en! Réunissez-vous, discutez-la, dites à vos représentants ce que vous voulez. Votre Union fera sa part, n'en doutez pas, mais trop souvent cette Union, elle se résume presque au secrétaire qui est surchargé. Il a bien l'aide du président et du vice-président, mais souvent ils sont loin au moment où il en aurait besoin. Il y a là une lacune; il faut que vous ayez à vos ordres des hommes qui pourront s'occuper d'approfondir toutes ces questions où vous êtes intéressés, de les discuter du point de vue des intérêts agricoles et de les soutenir en toutes circonstances.

Nous croyons la demande du Conseil Canadien de l'Industrie laitière juste et raisonnable et, comme telle, elle a tout notre appui.

Donat-C. NOISEUX

LA GALLE DU CONCOMBRE

Conférence faite par M. Omer Caron, I.A., botaniste provincial, devant les membres de la Société des jardiniers maraichers, à l'hôtel Place Viger:

Monsieur le Président, Messieurs, J'ai cru convenable de profiter de votre réunion aujourd'hui pour vous parler d'une nouvelle maladie introduite dans la province depuis quelques années; il s'agit de la "galle du concombre et du melon" qui commence à faire beaucoup de ravages en certains endroits.

Cette maladie peut réduire la récolte considérablement, parfois la gâter complètement et je connais un maraicher cultivant près d'une petite ville de la province chez qui elle cause de sérieux dommages depuis trois ans. Cette année, il compte avoir perdu au moins \$500 à cause d'elle; de fait, il n'a pu presque rien récolter. C'est après une visite chez lui dans le cours du mois d'août que je me suis décidé à me mettre sérieusement à l'étude de cette maladie pour en connaître la cause et voir aux moyens de la contrôler. De là les observations qui vont suivre.

DOMMAGES

Comme je viens de le dire, la galle du concombre peut réduire considérablement ou même détruire complètement une récolte. On rapporte qu'aux Etats-Unis, dans un endroit que ma mémoire ne me permet pas de préciser, certaines fabriques de conserves ont dû cesser complètement de fabriquer des cornichons à cause de cette maladie parce qu'il leur a été impossible de se procurer des cornichons sains pendant plusieurs années de suite. A cette époque, le moyen de contrôler n'était pas connu comme aujourd'hui, mais le fait suffit pour

montrer la gravité de la maladie qui nous occupe. Dans notre province, les dommages peuvent actuellement se monter à plusieurs milliers de piastres mais il m'est impossible de vous en donner une idée très juste parce que je ne possède pas la statistique complète. Je sais seulement que la galle du concombre est fort répandue autour de Montréal parce qu'il y avait cet été beaucoup de légumes tachés sur le marché, ces légumes étant une sélection de ce qu'avaient produit les maraichers. Elle est destructive à Sorel et à Beauport, près de Québec. A Deschambault et à St-Augustin, près de Québec, elle fait surtout des ravages sur les melons, sans oublier les concombres. Cet automne, il m'a été impossible de me procurer de bons concombres à cornichons sur le marché de Québec, tant ils étaient tachés. J'ai cependant acheté une certaine quantité de ces concombres que nous avons utilisés après les avoir nettoyés mais ils ne sont pas consommables.

SYMPTOMES

On sait que presque toutes les maladies des cucurbitacées comme la pourriture bactérienne, l'anthracnose, la brûlure, le mildiou et la rosigne, on constate que la maladie existe par l'apparence des feuilles. Dans la galle, la maladie ne se voit pas sur les feuilles mais seulement sur les tiges et surtout sur les jeunes fruits. Au commencement de l'infection, on voit percer çà et là sur les jeunes fruits des gouttelettes d'un liquide clair d'abord puis jaunâtre et brun ensuite qui s'épaissit et devient visqueux, corné même en vieillissant. Cette exsudation de gomme que quelques observateurs ont déjà ap-

pelée la gomme peut aussi se produire avec d'autres maladies, particulièrement avec la pourriture bactérienne et n'est pas une marque exclusive de la galle.

Quelques jours plus tard, on voit apparaître à l'endroit de ces taches une petite croissance blanchâtre qui s'agrandit et ne tarde pas à se couvrir d'une tache vert olivâtre foncé. Cette tache qui ressemble à celles de la tavelure de la pomme est alors constituée par une poussière très fine formée par les spores ou germes du champignon. A première vue, on pourrait prendre cela pour une moisissure verte ordinaire comme on en voit sur les légumes ou les fruits qui se décomposent mais l'observation microscopique fait voir qu'il s'agit d'un champignon spécial dont je parlerai plus loin. C'est justement ce qui m'a trompé au début de mes observations alors que je croyais que ces taches n'étaient pas la véritable cause de la maladie, les attribuant à une décomposition qui était elle-même provoquée par un autre organisme. En d'autres termes, je croyais qu'il s'agissait là non pas de ce que nous appelons une infection primaire mais une infection secondaire.

Sur le concombre, ces taches ne deviennent pas très grandes atteignant au plus un demi-pouce de diamètre mais plusieurs taches peuvent se réunir pour couvrir le fruit entièrement lors d'une infection grave. L'infection commence lorsque le fruit a deux à trois pouces de longueur, quelquefois avant. Si elle est grave, le fruit cesse de grossir et d'autres organismes, particulièrement certains microbes le font pourrir; si elle est légère, c'est-à-dire s'il n'y a que quelques taches, le fruit cessera de grossir ou du moins sera gêné dans sa croissance aux endroits de ces taches et nous aurons des fruits difformes comme vous le verrez par les gravures que je vous montrerai tout à l'heure. Les fruits pourriront encore vendables mais ils perdront beaucoup de leur qualité.

Sur le melon, les symptômes du début seront un peu différents, mais les taches verdâtres se montreront aussi et le fruit commencera à pourrir lorsqu'il sera rendu à la moitié de sa grosseur. Cette maladie est aussi très destructive sur le melon et je connais des producteurs qui en ont beaucoup souffert cette année.

ORGANISME

La galle du concombre est due à un champignon parasite que les mycologistes appellent *Cladosporium cucumerinum*. De sa nature, ce champignon est considéré comme saprophyte, c'est-à-dire qu'il se développe surtout sur les substances mortes. De fait, il est facultatif, c'est-à-dire à la fois parasite et saprophyte. Du fait qu'il est saprophyte, nous pouvons conclure qu'il n'a pas absolument besoin du concombre pour se multiplier et peut se reproduire indéfiniment en dehors de sa culture. Cependant, le concombre est son hôte préféré et de fait, c'est surtout sur le concombre qu'on l'observe. Il peut donc vivre indéfiniment dans le sol, même là où il n'y a jamais eu de concombre et le vent, la pluie, et peut-être les insectes peuvent l'installer sur les concombres qui seront à proximité et si la saison est alors chaude et pluvieuse comme l'est le dernier, la maladie pourra être fort désastreuse. Les recommandations d'ordre général, comme la rotation, la désinfection du terrain, la désinfection ou le changement de la semence ne sont ici d'aucune utilité.

CONTROLE

Comme je ne m'occupe de cette maladie que depuis le mois d'août 1927, je n'ai pas eu le temps de faire des essais sérieux de son rôle. Les renseignements trouvés dans les livres ou les bulletins sont assez pauvres. En se basant sur la nature du champignon, il n'y a aucun doute que la bouillie bordelaise doit arrêter son développement. De fait la maladie a été contrôlée par la bouillie bordelaise aux Etats-Unis et c'est le seul remède indiqué par le Dr Charles Chappé de l'Université de Cornell, qui est actuellement l'un des meilleurs spécialistes en maladies potagères.

Je sais cependant que certains producteurs ne se sont pas bien trouvés de la bouillie bordelaise, mais je me demande pourquoi un remède qui est bon aux Etats-Unis ne le serait pas ici.

J'ai dit plus haut que les essais de contrôle n'avaient pas été satisfaisants chez nos producteurs qui se sont servis de la bouillie bordelaise. Voici comment j'explique cet insuccès. Contrairement à plusieurs autres maladies du concombre, la maladie ne se développe pas sur les feuilles et ce n'est pas sur le feuillage qu'il faut appliquer le liquide mais sur les tiges et surtout sur les jeunes fruits. Or vous savez que dans bien des cas, le feuillage recouvre complètement les tiges et les fruits qui alors ne reçoivent pas beaucoup de liquide lorsqu'on n'a pas soin de le vaporiser en dessous. Ensuite, comme on se sert ordinairement des appareils à main pour vaporiser le liquide, il peut bien arriver que dans bien des cas, la pression ne soit pas assez forte, ce qui donne alors le même mauvais résultat. Pour que la bouillie donne son plein rendement, ne prenons pas de chances et traitons les parties de la plante qui doivent être protégées; utilisons le liquide avec une bonne pression et mettons-en plus que moins. Traitons ensuite les concombres à des intervalles plutôt rapprochés. Ce champignon se reproduit très vite et nous avons un cycle complet en quatre ou cinq jours lorsque nous le reproduisons artificiellement. Cela veut dire que des intervalles de traitement de

quinze jours sont trop longs; ceux de dix jours seraient meilleurs et je recommanderais plutôt de les faire à chaque semaine. C'est peut-être trop d'ouvrage, me direz-vous mais si nous voulons récolter des concombres en luttant contre cette maladie, il faudra bien prendre ce moyen.

Si la maladie apparaissait chez vous en 1928, vous feriez bien de tenir compte de ces remarques et vous devriez vous en bien trouver. Nous avons eu cette année une saison très favorable au développement de cette maladie à cause de la grande chaleur humide de l'été. Cette condition a été très favorable à son développement et si les conditions changent l'été prochain il pourrait y avoir une grande amélioration mais il vaut mieux se tenir sur ses gardes, c'est-à-dire prévenir que guérir.

Si je trouve quelque moyen plus pratique que celui que je viens de vous donner pour le contrôle de cette maladie, il me fera toujours plaisir de vous le faire connaître soit directement lorsque vous vous adresserez à moi-même, soit par l'entremise de M. Billaut ou d'un de nos instructeurs.

Le conférencier fait ensuite voir sur l'écran quelques projections destinées à faire mieux reconnaître cette maladie et permettre aux jardiniers de la distinguer des autres qui affectent aussi le concombre ou le melon.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE EN NOU.-ZÉLANDE

Un cultivateur de Henryville, M. Joseph Comeau, nous adresse, avec la suivante, une lettre d'un correspondant au Star, en réponse à un article de ce journal. Tous les producteurs de beurre de notre province seront intéressés à lire cette lettre que nous reproduisons immédiatement après celle de M. Comeau.

Henryville, 9 déc. 1927.

Cher Monsieur Noiseux, Le Conseil Canadien d'Industrie Laitière s'emploie de ce temps-ci auprès du gouvernement fédéral à faire abroger un certain traité conclu avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, traité où les intérêts des cultivateurs canadiens ont été sacrifiés pour faire l'affaire de nos manufacturiers d'automobiles et de papier.

Dans un éditorial en date du 30 nov. le Star, journal protectionniste, quand il s'agit de l'industrie, trouve que le cultivateur canadien n'aurait qu'à améliorer ses méthodes de production pour soutenir la concurrence avec la Nouvelle-Zélande sur le marché du beurre canadien, c'est un air connu, et le Star n'oublie pas d'entourer le refrain de la production pour le consommateur, dont on ne cesse de nous aburrir chaque fois que l'on demande justice pour le cultivateur.

Un correspondant d'Abbottford a envoyé au Star une lettre, très intéressante où il explique pourquoi les Néo-Zélandais peuvent produire du beurre à bien meilleur marché que nous, je vous l'envoie au cas où vous n'en auriez pas pris connaissance.

Je ne doute pas que le Conseil Canadien d'Industrie Laitière, dont le secrétaire, est je crois, un homme de notre province, a toute la sympathie de l'U.C.C. dans les efforts qu'il fait pour obtenir cette mesure de justice, et la reproduction de cette lettre dans la Terre de Chez Nous, si vous le jugez à propos, aurait certainement un bon effet.

Votre tout dévoué, Joseph COMEAU.

Le Rédacteur, Montreal Daily Star Monsieur, Dans votre éditorial, du 30 novembre, vous déclarez que le fermier canadien pourrait, s'il voulait employer les méthodes modernes, concurrencer le fermier de la Nouvelle-Zélande, qui expédie son beurre à des milliers de milles, et fait baisser les prix sur le marché canadien.

En raison du 60ième anniversaire de la Confédération l'Almanach du Peuple offrira à ses lecteurs des articles sur le Canada d'un intérêt beaucoup plus grand que d'ordinaire. Il contient des articles nouveaux sous les diverses rubriques connues de tous les lecteurs de l'Almanach.

L'Almanach du Peuple BEACHEMIN DE 1928

sera mis EN VENTE vers LE 20 DECEMBRE

En raison du 60ième anniversaire de la Confédération l'Almanach du Peuple offrira à ses lecteurs des articles sur le Canada d'un intérêt beaucoup plus grand que d'ordinaire. Il contient des articles nouveaux sous les diverses rubriques connues de tous les lecteurs de l'Almanach.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Prix franco par la poste : 35 cents

Si vous ne pouvez vous le procurer chez votre marchand, adressez-vous à la

LIBRAIRIE BEACHEMIN LIMITEE 430 rue Saint-Gabriel, Montréal

Puis-je me permettre d'exposer que les conditions qui prévalent en Nouvelle-Zélande sont tout à fait en faveur du producteur de beurre Néo-Zélandais. D'abord, toutes leurs vaches sont au pâturage douze mois par année; le seul moment où elles voient une remise est au moment de la traite, tandis que le producteur canadien doit tenir son troupeau laitière à l'étable du mois d'octobre au mois de mai suivant.

Le producteur Néo-Zélandais, par ailleurs, possède un terrain qui peut nourrir une vache à l'acre; ainsi s'il possède 100 acres de bonne terre, ce qui est pratiquement une petite ferme, il peut garder une centaine de vaches. La production du beurre en hiver laisse un bien petit profit au producteur canadien, à moins qu'il en reçoive un prix très élevé. La ration ordinaire pour une vache en hivernement est 1 livre de grain pour chaque 3 1/2 livres de lait produit, et cette ration consiste de son, drêche, tourteaux de lin, avoine moulu. Le producteur de Nouvelle-Zélande n'a rien de tout cela à acheter. A part cela la grande partie de nos pâturages canadiens doivent être renouvelés à intervalles rapprochés parce que l'herbe est plus dure et a une forte tendance à diminuer. En Nvle-Zélande, il suffit de brûler le buisson et d'y semer négligemment un bon mélange d'herbes anglaises. Plus on laisse ce pâturage longtemps, plus le matériel vert devient épais et l'herbe belle.

J'ai vu moi-même des vaches dans de si riches pâturages, qu'on n'apercevait que leur dos. Il m'est impossible de concevoir comment le producteur canadien peut concurrencer dans de telles conditions.

De plus la Nouvelle-Zélande importe une grande quantité de farine. Bien que la population de la Nouvelle-Zélande soit seulement d'un million d'habitants, ils ne produisent pas assez de blé pour leurs besoins, et cette farine est importée d'Australie. Je ne pense pas que nous ayons absolument rien de ce commerce. Ainsi le cultivateur canadien ne retire aucun bénéfice, en laissant le beurre de la Nouvelle-Zélande envahir notre marché à la faveur de ce tarif préférentiel.

Ce sont là des faits que, je crois, doivent être connus par ceux qui veulent discuter cette question.

Charles-H. COLE.

Abbottsford, Rouville.

L'alimentation des vaches en vue de la production du lait en hiver

L'alimentation d'hiver doit être réglée de façon à ce que les vaches produisent la plus grande quantité possible de lait au plus bas prix possible. Il faut pour cela s'attacher à reproduire les conditions qui existent au commencement de l'été, lorsque les vaches trouvent une abondance d'aliments succulents et savoureux.

La ration doit être bien équilibrée, c'est-à-dire qu'elle doit contenir suffisamment de protéine pour équilibrer les hydrates de carbone. Le foin de légumineuses est généralement la source le meilleur marché de protéine. Les gros fourrages secs devraient donc contenir un pourcentage aussi gros que possible de foin de trèfle ou de foin de luzerne.

Les aliments succulents, très savoureux tiennent les vaches en bon

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL
CANADA

AVIS est, par les présentes, donné que les membres de la société connue sous le nom de "Knesees Bond Israel", de Montréal, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'une loi les constituant en corporation, sous le nom de "Knesees Bond Israel", avec pouvoir de tenir des registres d'état civil, et de détenir, posséder et acquérir des biens meubles et immeubles et de faire les actes et choses nécessaires à l'œuvre de la Corporation Religieuse et pour autres fins.

Les procureurs des requérants, BERNARD, MEYEROVICH et HATSHAW, Montréal, le 30 novembre 1927.

AVIS PUBLIC

AVIS public est donné que Harry Margolis, Joseph Shapiro, Moses Matlin, Max Cohen, Max Solbi, Joseph Krevitz, Leo Diamond, marchands, Harry Nudelman, Maurice Plotnick, Elias Asov, Solomon Kushner, tailleurs, Jacob Itkin, chapelier, Pincus Capelovitz, agent d'assurances, Meyer Chermack, boulanger, tous de Montréal, sollicitent de la Législature, à sa prochaine session leur constitution en corporation religieuse sous le nom de "CONGREGATION TIPPERETH ISRAEL", avec pouvoir de tenir des registres d'état civil, et de détenir, posséder et acquérir des biens meubles et immeubles et de faire les actes et choses nécessaires à l'œuvre de la Corporation Religieuse et pour autres fins.

S. WEBER, procureur des requérants, Montréal, 21 novembre 1927.

ne santé; on donnera donc des racines ou de l'ensilage pour que les vaches puissent tirer bon parti des autres aliments que renferme la ration.

Il faut aussi que la ration contienne une proportion généreuse d'aliments concentrés si l'on veut obtenir beaucoup de lait. Les aliments concentrés sont généralement la partie coûteuse de la ration. Pour les distribuer judicieusement, il faut connaître les besoins de chaque vache. La quantité la plus avantageuse dépend du prix de ces aliments, par comparaison au gros fourrage, ainsi que de la quantité et de la qualité du lait produit par chaque vache.

A la station expérimentale de Frédéricton, les vaches reçoivent tout le foin de trèfle et de mil qu'elles veulent manger, et, en plus, 25-40 livres d'ensilage de blé d'Inde et jusqu'à 50 livres de racings.

Les grosses laitières reçoivent une livre de grain pour chaque 3 1/2 livres de lait. Les laitières moyennes reçoivent une livre de grain pour chaque 4 livres de lait qu'elles produisent. Cette ration de grain se compose généralement d'une partie de son, une partie d'avoine broyée, 1 partie de tourteau de lin et de 2 parties de drêche de brasserie; on ajoute au mélange 1% de sel.

Rappelons-nous toujours que les vaches ne peuvent faire l'emploi le plus avantageux des aliments qu'elles consomment que lorsqu'elles sont alimentées et abreuvées régulièrement, qu'elles ont des quartiers confortables et qu'elles prennent de l'exercice régulièrement tous les jours.

J. M. F. MacKenzie.

Station expérimentale fédérale, Frédéricton, N.-B.

Un nouveau service extra rapide

par LONGUE DISTANCE de MONTREAL

Un nouveau service extra rapide à longue distance maintenant accessible à la majorité des abonnés de Montréal. Les abonnés desservis par la majorité des postes centraux de la ville bénéficient actuellement de ce remarquable service. Bientôt il fonctionnera dans tous les échanges de la ville — aussitôt que l'outillage nécessaire pourra être installé.

Vous demandez "Longue Distance" à votre téléphoniste locale. Quand elle répond vous lui donnez le numéro du poste éloigné. Dans la plupart des cas elle pourra compléter la communication pendant que vous êtes au téléphone.

Sans doute il faut donner le numéro du poste éloigné pour bénéficier du service extra rapide à Longue Distance. Si vous ne le connaissez pas "Longue Distance" le cherchera pour vous et vous priera de le noter pour l'utiliser à l'occasion.

Aussitôt que nous aurons complété nos arrangements, tous les abonnés de Montréal pourront en bénéficier! Le point important c'est de connaître le numéro éloigné — et la téléphoniste le cherchera pour vous si vous l'ignorez.



F. G. WEBBER, Gérant.

UN ANNUAIRE PRIVE POUR VOUS

Pour obtenir le maximum d'efficacité du nouveau service "extra rapide", il faut pouvoir donner à la téléphoniste le numéro désiré.

Nous vous fournissons un annuaire des numéros que vous appelez fréquemment et le tiendrez à date pour vous.

Demandez à votre gérant de vous en dresser un.

A TRAVERS TOUT LE CANADA JUSQU'EN



San Francisco
Los Angeles
San Diego

Cette année — allez vers des régions nouvelles, pleines de charme et d'imprévu!

Le Pacifique Canadien

vous offre une grande variété de routes, aller et retour via CHICAGO, et vous permet de vous rendre en Californie par une route directe à travers tout le Canada, passant par les Rocheuses — 500 milles de montagnes — avec arrêt à Banff — Siamous — puis Vancouver, le plus grand port canadien sur le Pacifique. Voyez VICTORIA où vous trouverez à l'hôtel Empress tout le confort et toutes les distractions désirables.

Pour plus amples renseignements et réservations, s'adresser aux bureaux des billets du Pacifique Canadien, 143 rue St-Jacques, West, Harbour 4211, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile-End, Westmount et Montréal-Quebec.

Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

Achetez tôt -- Vous Achèterez mieux!

En faisant vos emplettes de bonne heure -- avant Noël et le jour de l'An -- vous trouverez un plus grand choix et vous éviterez l'encombrement. Vous aurez plus de satisfaction et vous ferez en même temps une bonne action: Votre empressement facilitera et diminuera la tâche des commis, livreurs et autres.

EMPORTEZ AVEC VOUS LES PETITS COLIS AUTANT QUE POSSIBLE---HATEZ-VOUS S'IL VOUS PLAÎT

D'ici Noël il ne
reste plus que

8 JOURS

Et d'ici le Jour de
l'An, seulement

14 JOURS

COMME AU
BON VIEUX TEMPS

TOURTIÈRE

DE FAMILLE ET

PÂTE DE FOIE GRAS

LA MARQUE "CONTANT" SUR CES PRODUITS EST ENCORE
LA MEILLEURE

L'aliment par excellence pour les Fêtes -- Voir votre boucher

S. L. CONTANT

La grande salaison
canadienne-française.
Tél. AMherst 2171

5149 RUE MARQUETTE

Donnez-lui des Patins

— et des chaussures à patins, que nous posons nous-mêmes "pendant que vous attendez" — Entrez les voir.
Un cadeau qu'il appréciera pour les Fêtes.

CLOVIS ELECTRIC CIE, LTEE

494, SAINTE-CATHERINE EST

Tél: Dépt Electrique et Radio — Est 6190
Dépt Ferronnerie et Bureau — Est 3540

J. A. LACASSE

CLOVIS NIDING

LE PLUS BEAU CADEAU QUE VOUS PUISSEZ
VOUS OFFRI

Un RADIO

de l'une ou l'autre marque:

STROMBERG-CARLSON
ou DE FOREST-CROSSLEY

EN VENTE CHEZ

Tél. Cherrier 4330 **L. O. TAILLON** 4220
rue Chambord

Les plus beaux Cadeaux pour
NOËL et le Jour l'AN

SONT CHEZ **DEOM**

OFFREZ-LUI

— quelques livres
— des sélections Séquana
— une reliure d'art
— une liseuse

— des garnitures de bureau signées
par l'auteur
— des reproductions en couleurs
des grands maîtres.

Visitez nos étalages spéciaux, à l'époque des Fêtes, ou commandez
par la poste.

LIBRAIRIE DEOM 1247, rue St-Denis, Montréal
(Voisin de l'Université)



VIENT DE PARAÎTRE

L'Almanach de la langue française

POUR PENSER ET VIVRE EN PATRIOTE
— 365 JOURS PAR ANNÉE —

Prix: 0.25 l'unité
0.20 à la douz.
0.18 au cent
0.16 au mille

EN VENTE AU

DEVOIR

Service de Librairie,
356, Notre-Dame Est, Montréal.



Viva - Tonal Columbia

Successeur du Phonogra-
phe du même nom.

Le plus parfait instru-
ment sur le marché.

\$125 à \$375

Vendu à conditions fa-
ciles, à qui le désire.

Faites votre choix
aujourd'hui.

Canadian Graphophone & Piano Company Ltée
248, Sainte-Catherine Est — Tél. Est 3539

A. A. GAGNIER, gérant.

Cadeaux Utiles chez FILIATRAULT

BALAYEUSE À TAPIS, fa-
meuse marque "Blissell",
indispensable. Valeur de
7.00. Pour les Fêtes—

4.49

Autre format, 20 pes x 20 pes.
Val. 2.50. Pour les Fêtes . . .

.99

EDREDONS avec bourre
très chaude, couverture
satin, couleurs assorties.
60 pes x 72 pes. Val. 7.00.
Pour les Fêtes—

3.95

Autre format, 48 pes x 68 pes.
Val. 30.00. Pour les Fêtes .

14.95

TAPIS, PRELARTS, STORES et DRAPERIES sur commande!
Spécialité: Tapis pour Sanctuaires, Presbytères et
Communautés

1459-1463 Boul. St-Laurent, Montréal — Tél. LAnc. 4970

L'article qui plaira

— Vous le trouverez sûrement chez-nous. — Faites votre choix
parmi les nombreux articles de notre superbe étalage—

CRAVATES — GANTS — MOUCHOIRS — FOULARDS — ROBES DE
CHAMBRE, ETC.

Lechasseur LIMITÉE

219, RUE SAINTE-CATHERINE EST

VENTE ANTICIPÉE DE PALETOTS ET COMPLETS

TOUT FAITS OU SUR MESURE

Achetez avant les Fêtes pour les Fêtes et écono-
misez du

20% à 33 1/3%

La vente commence JEUDI, 15 courant.

Scotch' Woollen Tailors

J. L. VERVAIS, successeur.

UN SEUL MAGASIN

851, rue Ste-Catherine Est, près rue Maisonneuve

JOIGNEZ L'UTILE À L'AGREABLE
EN DONNANT

Une LAMPE ELECTRIQUE

NOUS EN AVONS POUR:

Le bureau de Monsieur
La table de toilette de Madame
La table du salon et pour le piano.

Giner Deserres
Limitée

1406 SAINT-DENIS

Téléphone: LAnc. 5271



Faites-vous
un cadeau

MESDAMES

"BIEN JOLIE" est un corset qui joint le suprême confort à l'élégance
la plus raffinée. — Pour toutes les tailles — Pour toutes les bourses.

C. J. Grenier & Cie
Manufacturière et Importateurs
de Corsets

401-403, rue Ste-Catherine Est (angle St-Hubert) Maison fondée en 1878

Problème facile à résoudre

— dans le choix des cadeaux à faire à Monsieur.
Il suffit, pour s'en convaincre d'examiner nos
étalages d'articles: tels que VESTONS de fumeur,
cravates, robes de chambre, mouchoirs de soie,
gants, etc.

BONIN & FRERE
LIMITÉE

103-107, 529, 669, 1819, rue Ste-Catherine Est
10, rue Bernard.

RELIURE d'ART

Maroquinerie — Enluminures — Reliure de bibliothèque

APPORTEZ-NOUS VOS LIVRES D'ETRENNES — NOUS LES
HABILLERONS ARTISTEMENT

L'Atelier Philippe Beaudoin

L'atelier est ouvert tous les jours aux visiteurs
après 4 heures et trente.

1292, RUE SAINTE-ELISABETH

L'Ancester 5594

Valeurs exceptionnelles en Diamant

Bagues de fiançailles, voyez notre assortiment avant
d'acheter; montures qui charment, sertissage parfait,
apparence unique, diamant choisi bleu acier à

25.00, 50.00, 75.00 et plus.

LEGER ST-JEAN

BIJOUTIER

774, RUE ONTARIO EST — Tél. AMherst 9223
Un seul magasin Près de l'église du Sacré-Coeur

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

CANADIEN VS MONTREAL

Trois parties seront disputées ce soir dans les séries de la Ligue de Hockey Nationale alors que le programme suivant sera à l'affiche:

Américains à Ottawa;
Canadiens à Montréal;
Detroit à Rangers.

Inutile de dire que les amateurs attendent avec impatience la rencontre entre le Bleu Blanc Rouge et les Marons car chaque fois que nos deux clubs croisent le fer le Forum est pris d'assaut par les fervents du sport national canadien et la joute de ce soir ne fera pas exception. Si l'on en croit les rapports des officiels du Forum, et nous ne doutons aucunement de leur parole, la vaste patinoire de la rue Sainte-Catherine ouest recevra ce soir plus de douze mille personnes et plus de trois mille amateurs se verront refuser l'entrée à cause du manque de place sans compter les milliers de personnes qui ne feront aucun effort pour se procurer des billets sachant à l'avance que tous les sièges sont vendus. Nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que la direction du Forum aurait pu vendre dix mille billets de plus pour cette joute entre nos deux clubs locaux.

L'assistance établira probablement un nouveau record car toutes les mesures sont prises pour loger le plus de monde possible et chose qui ne laisse aucun doute c'est que la joute ne manquera pas d'intérêt et que les spectateurs en auront pour leur argent.

La seule chose qui reste incertaine c'est le résultat de la rencontre et aussi les opinions sont bien partagées. Les partisans du Montréal croient que leurs favoris s'adjoueront la victoire tandis que les admirateurs du Bleu Blanc Rouge ont une confiance illimitée en leurs porte-avants et ils ne craignent pas de risquer de fortes sommes sur les chances des protégés de Cecil Hart.

Les supporters du Montréal comptent une victoire à cause de la présence de Hooley Smith sur le banc des Marons et parce que les joueurs de M. James Strachan ont eu un repos depuis samedi dernier tandis que les équipiers du Canadien ont du livrer une dure joute dimanche soir dernier ainsi que mardi soir et qu'en plus le Bleu Blanc Rouge est privé des services de Pit Lepine. A tout considérer les chances du Montréal sont certainement plus belles que celles de notre club canadien-français mais il ne faut pas conclure que nos vaillants joueurs ne peuvent pas causer une désagréable surprise à leurs rivaux et leur démontrer qu'ils sont dans la course vers le championnat mondial et qu'ils n'ont pas l'intention de se faire arrêter dans leur marche triomphale.

Le Canadien n'a qu'à jouer comme il l'a fait mardi soir dernier contre les Cougars et la victoire lui est assurée. Nos joueurs devront aussi garder leur sang-froid et ne pas répondre aux coups de leurs adversaires car comme nous l'avons dit en maintes circonstances un joueur est plus utile à son club sur la glace que sur le banc du pénitencier. Les Marons chercheront probablement à faire perdre la tête à leurs adversaires en les réduisant au début de la partie mais si nos joueurs restent sur la glace et qu'ils laissent le soin aux arbitres de punir les coupables ils pourront vaincre leurs adversaires mais s'ils s'emportent ils diminueront les chances du Bleu Blanc Rouge et ils pourraient bien connaître l'amertume de la défaite.

Le président Calder a nommé Bobby Hewitson et Alex Romeril pour diriger cette importante partie et des instructions sévères ont été données à ces officiers et nul doute qu'ils donneront pleine et entière satisfaction aux deux clubs.

Quel que soit le résultat de cette rencontre nous pouvons assurer les amateurs de hockey que la joute ne manquera pas d'intérêt et que les deux clubs se dépenseront sans compter pour décrocher la palme.

X-E. NARBONNE

LE MAPLE LEAF DE TORONTO A TRIOMPHE DU CLUB CHICAGO

Les joueurs de la Ville Reine sont maintenant sur un pied d'égalité avec le Montréal, l'Ottawa et les Américains pour la deuxième position dans la section canadienne de la N.H.L. — Résultat: 4 à 2

Chicago, 15. — Le club Toronto a vaincu le Chicago, hier soir, par un résultat de 4 à 2, dans une joute des séries de la Ligue de Hockey Nationale et par cette victoire le Maple Leaf s'est mis sur un pied d'égalité avec Ottawa, Montréal et Américain avec un total de dix points.

Les visiteurs eurent l'avantage dans la première et troisième périodes mais les Esperviers Noirs eurent un grand ralliement dans la deuxième manche et réussirent à compter un point et sans la belle tenue de Roach, dans les buts, les locaux auraient sans doute compté plus souvent.

Les Maple Leaf prirent l'avantage d'un point dans la première période, mais les Black Hawks se reprirent et égalisèrent le résultat à la deuxième.

C'est dans la troisième période que Toronto affirma sa supériorité en comptant deux points.

Les Toronto protégèrent bien leurs buts au commencement de la partie, McVeigh lança deux fois du milieu de la glace mais ce furent des coups faciles. Bailey et Carson firent une descente vers les buts des Black Hawks et Gardiner dut venir à leur rencontre pour les empêcher de compter. Les Leafs parvenaient plus rapides et leur travail d'ensemble avait pris plus de fin que celui de leurs adversaires.

Toronto compta le premier par Bailey qui prit une passe de Carson. Les Chicago recommencèrent à jouer avec plus de rapidité et ils portèrent la bataille sur le terrain des Leafs. MacKay déjoua Roach mais le point ne fut pas accordé à cause d'un hors-jeu.

Toronto compta un autre point quelques minutes plus tard. Bailey lança et Gardiner renvoya la rondelle à Keeling par erreur. Ce dernier ne manqua pas son coup et prit le gardien de buts en défaut.

Il était visible que le Toronto était plus fort que le Chicago. McVeigh compta pour les Black Hawks sur une belle course individuelle. Il déjoua tout le club adversaire et servit un coup de tout près qu'il était impossible à Roach d'arrêter. La période se termina peu après.

Les nouveaux joueurs qui devaient figurer sur l'équipe du To-

ronto et du Chicago ne prirent pas part à la partie.

Les Chicago entreprirent quelques descentes mais ils ne firent que forcer Roach à faire de beaux arrêts. Ils s'appliquèrent surtout à attaquer et ils négligèrent leur jeu de défense. Cox en profita pour traverser et il aurait probablement compté sans un crochet de Taylor qui lui enleva la rondelle.

Les Black Hawks continuèrent à déclasser Toronto à mesure que le jeu progressait. Carson et Bailey traversèrent la défense et Gardiner dut se coucher pour empêcher un point.

Après quelques minutes de jeu très rapide, les Chicago égalisèrent le résultat. MacKay enleva la rondelle à Carson au milieu de la glace et à la suite d'une course rapide, il déjoua la défense et envoya la rondelle dans les filets de Roach sur un coup tout près.

Bailey, Carson et Keeling traversèrent la défense plusieurs fois mais leurs efforts restèrent sans succès. Primeau déjoua la défense mais Trapp le fit tomber. Dans la troisième période, Toronto se reprirent et par ses efforts répétés compta deux points pour remporter la victoire par le résultat de 4 à 2.

Alignement:

CHICAGO	TORONTO
Gardiner	but Roach
Taylor	déf. Day
Wentworth	déf. Duncan
MacKay	centre Carson
Irvin	ail. Bailey
McVeigh	ail. Keeling
Trapp	subs. Ramsay
Fraser	McCaffrey
Brownne	Patterson
Denneny	Cox
Graham	Gorman
	Primeau

SOMMAIRE

Première période	
1-Toronto-Bailey	4.40
2-Toronto-Keeling	5.40
3-Chicago-McVeigh	9.17
Deuxième période	
4-Chicago-MacKay	12.20
Troisième période	
5-Toronto-Carson	11.10
6-Toronto-Carson	6.40
Arbitres: Smeaton et Berlinguette.	

Ligue commerciale de hockey

Les trois parties disputées hier soir dans les séries de la Ligue de Hockey Commerciale, à l'Arena Mont-Royal, ont été très intéressantes et fort contestées.

La première partie alignait l'Acme Glove et la maison Rohrlück et Son a été fort intéressante. Le Rohrlück est sorti vainqueur de cette joute par le résultat de 2 à 1.

Les frères Lecompte, Champagne et Murray ont été les héros de la partie, tandis que pour l'Acme Glove, Nichol Couillard, Maloney et Lavigne ont donné du beau jeu.

Acme Glove	Rohrlück
Lalonde	but Buck
Maloney	déf. Pelletier
Gibeault	déf. Grief
Couillard	centre G. Lecompte
Nichol	avant H. Lecompte
Cournoyer	avant H. Lecompte
Lavigne	subs. Kert
Meunier	subs. Campbell
Pagé	subs. Helfield
Fortier	subs. Murray
Mailoux	subs. Diotte

SOMMAIRE

Première période	
1-Rohrlück-Champagne	4.25
Deuxième période	
Aucun point.	
Troisième période	
2-Rohrlück-Murray	5.50
3-Acme-Mailoux	12.30
Punitions: Acme: Couillard, Meunier; Rohrlück: Grief.	

La deuxième partie entre Racine Lée et Dupuis Frères, le résultat de 0 à 0 indique ce que fut cette partie, passionnante et mouvementée jusqu'à la fin. Pour le Racine, il serait impossible de décerner une mention spéciale à qui ce soit, car tous ont fait leur grand devoir, entre autres Beaudry et Chartier. Pour le Dupuis, Sydney a sauvé la partie, puissamment aidé par Séguin. Charest et bien supporté par les autres membres de l'équipe.

Alphonse Racine	Dupuis
Maranda	but Sydney
Bruno	déf. Cadotte
Beaudry	déf. Lefebvre
Chartier	centre Charest
Côté	avant Gour
Reid	subs. Ranger
Morin	subs. Séguin
Gervais	subs. Lafrenière
Demers	subs. Pruneau
Lamarche	subs. Grégoire
Doré	subs. Vortier
	subs. Vaillant

SOMMAIRE

Première période	
Aucun point.	
Deuxième période	
Aucun point.	
Troisième période	
Aucun point.	
Punitions: Dupuis: Ranger, Lafrenière; Racine: Beaudry, Chartier, Côté, Reid.	

LES COMPTEURS DE LA N. H. L.

La lutte aux honneurs chez les compteurs continue d'être plus contestée que jamais. Frank Boucher mène toujours avec huit points tandis que Morenz est toujours en deuxième avec sept points. Gagné, Joliat et Gagnor sont de même égaux pour la troisième place avec chacun six points.

Voici la liste révisée à date:

F. Boucher, Rangers	8
Morenz, Canadien	7
Gagné, Canadien	6
Joliat, Canadien	6
Gagnor, Boston	6
Stewart, Montréal	5
Herberts, Boston	5
Shore, Boston	5
McKay, Chicago	4
J. Sheppard, Detroit	4
Irvin, Chicago	4
Gray, Rangers	4
Cooper, Detroit	4
Bourgeault, Rangers	4
Bill Cook, Rangers	4
Dutton, Montréal	3
Finnegan, Ottawa	3
Day, Toronto	3
Bailey, Toronto	3
G. Boucher, Ottawa	3
Himes, Américains	3
F. Sheppard, Detroit	3
Hay, Detroit	3
Conacher, Américain	3
Mantha, Canadien	3
Kilrea, Ottawa	2
Lépine, Canadien	2
Johnson, Rangers	2
Carson, Toronto	2
Traub, Detroit	2
Brown, Chicago	2
Frederickson, Boston	2
Oliver, Boston	2
Nighl, Ottawa	2
Denneny, Chicago	2
Clancy, Ottawa	2
Siebert, Montréal	2
Milks, Pittsburgh	2
Drury, Pittsburgh	2
Green, Américains	2
Aurie, Detroit	2
Galbraith, Boston	2
Phillips, Montréal	2
Larochelle, Canadien	2
Reise, Américain	2
Simpson, Américain	2
McCaffrey, Toronto	1
Lafrance, Canadien	1
Patterson, Toronto	1
Munro, Montréal	1
Oatman, Montréal	1
Denneny, Ottawa	1
Gardiner, Canadien	1
B. Boucher, Américains	1
Warry, Américains	1
Boucher, Américains	1
Bunny Cook, Rangers	1
Walker, Detroit	1
Cleghorn, Boston	1
Clapper, Boston	1
A. Smith, Ottawa	1
Boyd, Rangers	1
Duncan, Toronto	1
Fraser, Chicago	1
Murdoch, Rangers	1
Hart, Canadien	1
Keeling, Toronto	1

SICANA

La pipe qui ne fait jamais défaut.

EN VENTE PARTOUT

Ordinaire \$2.00
Gros \$3.00
Elegant \$5.00

JOS. COTE, Limitée, importateurs
188, rue St-Paul, QUÉBEC

Seuls agents pour le Canada et les États-Unis.

Regent Knt. M.	Brock
Marchand	but Duquette
Latour	déf. Grevier
Laurendeau	déf. Harnott
Beaulieu	centre Farmer
Duquette	avant Hock
Lecavalier	avant Mullins
Trudeau	subs. Richardson
Lamarre	subs. Kent
Lamontagne	subs. Sharp
Décarie	subs. Bull

SOMMAIRE

Première période	
1-Brock-Harnott	9.50
Deuxième période	
2-Regent-Laurendeau	11.50
Troisième période	
3-Regent-Lecavalier	14.10
Arbitre: René Loiseau.	

LES PARTIES D'HIER SOIR

Dans la N. H. L.	
Toronto, 4; Chicago, 2.	
Ligue Canadienne	
Hamilton, 3; Detroit 0.	
Canada-Américain	
Providence, 2; Boston, 0.	
Association Américaine	
Winnipeg, 1; Duluth, 0.	

POSITION DES CLUBS

Section Canadienne	G.	P.	N.	Pts
Canadien	7	4	1	16
Montréal	4	3	2	10
Toronto	4	4	2	10
Américain	5	5	0	10
Ottawa	4	5	2	10
Section Américaine	G.	P.	N.	Pts
Rangers	6	3	3	15
Boston	5	3	4	14
Detroit	5	5	1	11
Chicago	2	7	2	6
Pittsburg	0	6	2	2

OTTAWA VEUT AVOIR HERBERTS

Ottawa, 15. — A la suite du refus du président Charles F. Adams, de Boston, de laisser aller Herberts aux Sénateurs pour \$10,000, le président Frank Ahearn a fait une nouvelle offre de \$12,000 et il est fort probable que cette offre sera acceptée d'ici quelques jours.

FORUM UPTOWN 9112

CE SOIR A 8.30 CANADIEN vs MONTREAL

PRIX: \$2.50, \$1.75, \$1.50, \$1.00, 50c. Taxe comprise.

Burch, Américains	1
McVeigh, Chicago	1
Leduc, Canadien	1
Noble, Detroit	1
Burke, Canadien	1
Brown, Detroit	1
Broadbent, Ottawa	1

L'Heure Musicale

Le deuxième concert de l'Heure musicale aura lieu samedi après-midi de 4 à 5 h., à l'Hôtel Windsor (Oak Room). M. Brahm Sand, violoncelliste, M. Gaudriault, violoniste, Mlle Rose Lockwood, soprano, M. Léopold Fortin, basse, se feront entendre.

Les concerts de l'Heure musicale ont lieu une fois par mois. Les personnes désireuses de s'inscrire pour ces concerts sont priées de se présenter au contrôle samedi avant quatre heures.

Pologne et Lithuanie

Paris, 15 (S.P.A.). — La guerre qui existe en théorie entre la Pologne et la Lithuanie est terminée depuis la conférence de Genève mais les questions restées pendantes entre les deux États restent encore à régler. C'est ce qu'a déclaré le premier ministre Waldevmaras, de Lithuanie, au cours d'une entrevue accordée hier soir.

"Il reste encore du chemin à faire, a-t-il dit, avant que la situation soit éclaircie complètement entre les deux pays".

Le premier ministre de Lithuanie a affirmé que la décision du conseil de la Ligue avait annulé pratiquement la décision du conseil des ambassadeurs qui avait donné droit à la Pologne sur la ville de Vilna après qu'elle eut été prise par les forces polonaises.

"La Pologne en acceptant la décision de Genève, a dit M. Waldevmaras, a admis tacitement que la question de souveraineté sur la ville de Vilna est encore ouverte à la discussion. Les deux pays vont dresser une liste de questions relatives à tout différend entre elles et lorsqu'elles auront été comparées, on adoptera une méthode de procédures pour des négociations futures".

M. Waldevmaras s'est montré très flatté du fait qu'il est plus avantageux de changer l'argent lithuanien contre des francs à Genève que les dollars.

"Ceci montre, a-t-il fait remarquer, comment un pays modeste et sans prétention comme la Lithuanie peut rivaliser avec les plus grandes puissances du monde en adhérant uniquement aux premiers principes de la finance".

Le tout suivant les règlements Nos 352 et 686, concernant les écoliers.

H. A. TERREAU, Directeur des Travaux Publics, Service des Travaux Publics, Hôtel de Ville, Montréal, le 15 décembre, 1927.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" --dirait Lafontaine

Notaire Téléphone: Main 3225

Horace Lippé

Placements d'argent —
Réglements de successions —
Administration de propriétés, etc.

11, PLACE D'ARMES — MONTREAL

Notaire Main 1859

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

30 rue St-Jacques — Montréal

ANNONCES MUNICIPALES

Cité de Montréal

Construction d'égout

Avis public est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans:

RUE CURATTEAU, de la rue Marseille vers le nord;
RUE DES CARRIÈRES, de la rue Henri-Julien à la rue Drolet.

Les propriétaires qui désirent construire des branchements privés pour communiquer de l'égout public à la ligne de leurs propriétés, et faire des raccordements avec l'égout public devront obtenir des permis au Bureau des Permis, dans un délai de cinq jours, à compter de la publication du présent avis et les présenter au Directeur, aussitôt les travaux commencés.

Le tout suivant les règlements Nos 352 et 686, concernant les écoliers.

H. A. TERREAU, Directeur des Travaux Publics, Service des Travaux Publics, Hôtel de Ville, Montréal, le 15 décembre, 1927.

AVIS

DEMANDE n° 4444 faite à la CITE DE MONTREAL par la St. Catherine Stanley Realty Corp. No 1410 rue Stanley, pour permission d'installer neuf moteurs électriques de 120 chevaux-vapeur et trois chaudières à vapeur de 116 chevaux-vapeur, dans le quartier Saint-Georges, au No 1410 rue Stanley.

Toute opposition à cette demande devra être adressée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 15 décembre 1927.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Poste assuré. Pourcentage basé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62 St-Laurent, 1-3-27

MEDECIN

Excellent poste pour médecin, près ville Québec. Cause: mortalité. Clientèle industrielle, gros revenus, maison neuve, belle, excellente conditions. G. H. Vallancourt, 608-A, Christopher Colomb, Montréal, 21-12-27

A VENDRE

No 6664, rue Christophe-Colomb, cottage de huit pièces; chauffage à air chaud; grand garage.
Rue St-Hubert, près de l'église de Villars, deux terrains: 50 x 70 pieds.
Rue Lasalle, à Maisonneuve, 4 terrains de 25 x 100 pieds chacun.
No 899 chemin Ste-Catherine, 201000 pieds de terrain; sept arpents en superficie. S'adresser à Crépéau & Crépéau, notaires, 1422, rue Victoria; tel. Chénier 744. j.n.a.

MAGASIN DEMANDE

On voudrait louer un magasin, profond de près 70 pieds, sur rue commerciale. Communiquer avec O. Lussault, 176 Duvornay, Tel. York 2068.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Mortgage Co.
Prêts première hypothèque; Montréal seulement, avec intérêt aux taux courants. Paiements faciles, 139 St-Jacques, chambre 14, Harbour 1875. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 16-2-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balance de prix de vente. 15-7-27

MONTREAL FINANCE CORP.
Limité. Nous achetons hypothèques ou balances de prix d'achat sur propriétés résidentielles ou commerciales. Nous ne réclamons point de commission. 710 Edifice Transportation, 120 rue Saint-Jacques. j.n.a.

MARCHAND DE TABACS

A. MEUNIER
359, Rachel E. Belair 7766
Tabacs en feuilles. SPECIALITES: Oubrou, Quenel, Rouge, Grand Dutch. Petit Rouge spécial.
5 lbs \$1.00. Liste de prix sur demande. 31-3-28

UN BLANCHISSAGE POUR DETROIT

Detroit, 15. — Malgré qu'il fut seulement deux substitués à sa disposition le club Hamilton a blanchi le club local par un résultat de 3 à 0 hier soir dans les séries de la Ligue Professionnelle Canadienne. La joute fut rude et l'arbitre Fraser dut imposer deux punitions majeures à Brydget et Jack Arbour pour avoir bousculé leurs adversaires sur le bord de la bande.

Composition des équipes:	
Hamilton	but Stuart
Rickey	défense Arbour
Green	défense Brydget
Neville	centre Foyston
Brydson	avant Bellefeuille
Roth	avant McCabe
Lederman	sub. Connors
Litzen	sub. Morris
	sub. Lot
	sub. Rockburn
Arbitre: Gene Fraser, Niagara.	

DUKE KEATS REINSTALLE

Duke Keats, du club Detroit, a été réinstallé par le président Calder et ce joueur pourra s'aligner avec les Cougars ce soir dans la joute contre les Rangers. Keats avait été suspendu par le président de la N.H.L. il y a trois semaines pour avoir voulu trapper un joueur de Chicago au cours d'une partie entre Detroit et Chicago et que dans son emportement il avait failli blesser un spectateur.

L'Université de Montréal

CETTE grande université qui compte plus de cinq mille étudiants inscrits sur ses listes d'entrée était, à l'origine, une filiale de l'Université Laval de Québec. En 1919 elle obtint son autonomie civile et canonique et est devenue l'un des principaux centres intellectuels du Canada français.

Ses programmes d'études suivent les traditions des grandes universités de France, adaptées aux conditions modernes et couvrent toutes les branches de l'instruction classique, scientifique et religieuse.

Les services administratifs sont centralisés dans le bâtiment principal sur la rue St-Denis, juste au sud de la rue Ste-Catherine. Les différentes facultés des lettres, arts et sciences appliquées, ainsi que les cliniques affiliées à l'Université sont réparties dans différentes sections de la ville.



Des plans viennent d'être achevés tout récemment pour réunir ces divers éléments sur un site choisi pour la nouvelle université sur le versant nord du Mont-Royal. Quand les bâtiments projetés seront construits et que toutes les facultés maintenant séparées les unes des autres y seront groupées, l'Université de Montréal présentera vraiment un ensemble imposant dans un cadre des plus attrayants.



Nos conducteurs seront heureux de vous donner tous les renseignements nécessaires

Assemblée de M. Pinsonnault

L'ADVERSAIRE DE M. FORTIN DANS VILLE-MARIE EXPOSE SON PROGRAMME

Mes adversaires disent que mon programme est irréalisable parce qu'il exige trop de capitaux, tandis que le leur n'en demande presque pas. Laissez-moi vous dire qu'il vaut mieux faire rouler l'argent pour que chacun, les ouvriers plus que les autres, ait la chance d'en profiter plutôt que de le laisser en dehors de la circulation. Ce fut toujours ma politique en affaires et mes employés le savent. En fait, vous le savez tous. Et si un programme comme celui que je préconise, si des boulevards étaient faits, ce sont les ouvriers les premiers qui en profiteraient parce qu'ils seraient assurés de travail pour une longue période. Telle est la réponse que faisait hier soir M. J.-H. Pinsonnault, candidat à l'échec dans Ville-Marie.

Il semble, a-t-il ajouté, que mes adversaires attendent qu'un miracle ait lieu pour donner des boulevards à Montréal et pour lui assurer toutes les améliorations dont elle a besoin si nous voulons qu'elle progresse comme elle doit le faire. Ils veulent rester tranquilles. Vous aussi alors vous le serez; vous n'aurez rien à faire et n'aurez pas d'argent.

Plus loin, le candidat dit qu'il va à l'hôtel de ville les mains propres et assure qu'il n'a pas l'intention de changer d'attitude. Il déclare même que si jamais quelqu'un va le trouver à son bureau pour lui faire une proposition malhonnête, il le fera mettre à la porte.

Parlant des besoins d'améliorations à Montréal, M. Pinsonnault dit que nous devrions avoir une commission d'urbanisme composée d'hommes qui sont bien au courant de ce qu'il faut à Montréal.

Cette commission pourrait être composée de MM. Jules Gréneau, directeur des services municipaux, H.-A. Terreault, directeur du service municipal des travaux publics, de l'ingénieur consultant J.-O. Marchand, du Dr S. Boucher, directeur du service municipal d'hygiène, de M. Guillaume Saint-Pierre, avocat de la cité, de M. Justin Pelletier, contrôleur de la cité, avec pouvoir de s'adjointer des hommes tels que M. Brown, ingénieur en chef du C. V. R. M. Fairbairn, ingénieur en chef du C. P. R. M. T. W. Harvie, ténor de la Commission du port, et d'autres qui s'intéressent à l'urbanisme.

Les autres orateurs, MM. Louis Bouthillier, F.-A. Robitaille, Arthur Hébert, C. et Joseph Elie, ont fait ressortir les avantages qu'il y a à élire M. Pinsonnault.

M. Pinsonnault tiendra une dernière assemblée ce soir à la salle des Éboueurs, angle Bonsecours et Champ-de-Mars.

Sans nouvelles du "Kamloops"

LES NAVIRES PARTIS À SA RECHERCHE SONT PRIS DANS LA GLACE

Houghton, Michigan, 15. (S.P.C.) Il y a eu huit jours hier soir que le cargo Kamloops, portant vingt membres d'équipage, a été perdu de vue sur le lac Supérieur durant une des pires tempêtes que l'on ait eues dans la région depuis des années.

Les gardes-côtes qui se sont mis à sa recherche sont pris dans les glaces le long de la côte de la péninsule de Keweenaw et leurs équipages sont obligés de frayer un chemin au vapeur, à coups de hache.

On espère cependant que le navire aura cherché refuge dans un petit havre et qu'il attend l'occasion favorable d'en sortir.

On entreprendra peut-être des recherches en aéroplane du côté canadien du lac.

LE TOURISME AMÉRICAIN
M. G. W. Wildblood, assistant gérant des Cies Cunard et Anchor-Donaldson, à Montréal, est revenu hier d'une visite des agences des deux compagnies aux États-Unis.

Selon M. Wildblood, la route du Saint-Laurent par Montréal pour se rendre en Europe devient de plus en plus populaire auprès du public voyageur américain et la compagnie s'attend à un volume d'affaires très considérable l'an prochain.

SUR LE MELITA

Le Melita, du Pacifique Canadien, est attendu à Saint-Jean, dimanche avec une bonne liste de passagers et un fort courrier postal. Parmi ses passagers, mentionnons M. Charles Tupper, de Winnipeg, M. B. Belcourt, d'Ottawa; M. E. Patenaude, de Montréal, et plusieurs autres.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Estonia, Baltic-America, de Dantzic, arrivera à Halifax demain. L'Ausonia, Cunard, de Southampton, arrivera à Halifax demain.

Le Calgarie, White-Star, de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.

Le Letitia, Anchor-Donaldson, de Glasgow, arrivera à Halifax samedi.

Le Melita, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi.

Le Bourdonnais, Cie Générale Transatlantique, de Bordeaux, arrivera à Halifax lundi.

Le Minnesota, Atlantic Transports, de Londres, arrivera à Halifax dimanche.

Demain soir, le 16 décembre, à 8 h. 15, le R. F. Bernard fera son deuxième cours public d'histoire de l'Académie à l'Université de Montréal. Sujet: Un gentilhomme colonial: Charles de Meunier, sieur d'Aulnay. Entrée libre pour tous, messieurs et dames.

La visite de sir Henry au Mexique

LETTRE DE S. G. MGR FALLON À M. MACKENZIE KING À CE SUJET

London, Ont., 15 (S.P.C.) — Monseigneur M. F. Fallon, évêque de London, Ont., dans une lettre ouverte au premier ministre Mackenzie-King, condamne fortement le gouvernement et lui reproche d'avoir permis à sir Henry Thornton, président des chemins de fer nationaux, de visiter le Mexique pour y étudier le problème des chemins de fer.

Dans sa lettre, Monseigneur Fallon qualifie les membres du gouvernement mexicain de voleurs et de meurtriers. Voici le texte de cette lettre:

Au très honorable Mackenzie-King, premier ministre du Canada, Ottawa, Ont.

M. le premier ministre, "Je constate avec quelque intérêt que sir Henry Thornton, président et gérant général des chemins de fer nationaux, après un séjour de quelques semaines dans la société des voleurs et des meurtriers qui composent maintenant le gouvernement mexicain, est revenu en vie au Canada. Sir Henry a sûrement été plus chanceux que des milliers de Mexicains innocents qui ont été cruellement massacrés par la horde de bandits et de traîtres assassins qui ont remplacé la civilisation par la sauvagerie et détruit le dernier vestige de liberté civile et religieuse dans la république du Mexique.

"Pourtant, M. le premier ministre, le but de cette lettre n'est pas de faire des commentaires sur la bonne chance qu'a eue sir Henry Thornton de revenir sain et sauf au Canada. Je vous écris en ma qualité de Canadien pour vous demander pourquoi vous avez sali l'honneur du Canada et forcé ma terre natale à entrer dans la période la plus disgracieuse, la plus indécise et la plus indéfendable de toute son histoire? Pourquoi posant cette question, je ne transgresse aucun principe de vérité ni de courtoisie.

"Il y a aussi un autre point important sur lequel je désire attirer votre attention, M. le premier ministre. Les catholiques constituent près de 40 pour cent de la population du Canada. Ils sont, dans cette proportion, propriétaires des chemins de fer nationaux, à titre égal avec les autres citoyens. Ils paient le salaire de sir Henry Thornton et du groupe d'ingénieurs qui l'ont accompagné au Mexique.

"Veuillez vous dire, M. le premier ministre, et j'ai parfaitement le droit de vous poser cette question, quelle secrète influence vous a poussé à affronter les catholiques du Canada en détournant une partie de leurs taxes pour aider le gouvernement le plus infâme qui existe aujourd'hui dans le monde? Le plus grand personnage du monde, celui qui possède les meilleures sources d'informations précises, Sa Sainteté le Pape Pie XI, a récemment décrit la situation au Mexique dans les termes suivants:

"On n'a jamais connu dans l'histoire une persécution semblable à celle-là, même dans les premiers siècles de l'Église. Sous Néron, Caligula et Domitien, il n'y eut pas de persécution générale de la religion chrétienne dans les maisons, les catacombes ou les cimetières. Mais, au Mexique, de nos jours, rien de ce qui est catholique n'est toléré, pas même la célébration privée de la messe et l'administration des sacrements, crimes qui ont souvent été punis de mort et toujours d'amendes, de prison et d'outrages meurtriers. Ce peuple de confesseurs et de martyrs ne peut trouver une âme pour répondre à son cri demandant de le sauver de la ruine et du sauvagement par le fait même toutes les nations civilisées et toute la race humaine de l'infamie d'une persécution sauvage, tolérée au 20ème siècle, vante pourtant comme étant l'ère de la civilisation et du progrès."

"Comme Canadien jaloux de l'honneur de mon pays et comme catholique sensible aux insultes et aux outrages infligés à mes frères catholiques du Canada et du Mexique, je proteste avec toute l'énergie dont je suis capable contre la façon dont vous vous êtes conduit en prêtant des serviteurs payés du peuple de notre pays à un gouvernement qui a été décrit par le Père de la Chrétienté dans les termes dont je me suis servi plus haut.

"Je demeure votre dévoué, (signé) Michael Francis FALLON, Evêque de London, London, Ont., 14 déc. 1927.

L'ENVOLEE DE LINDBERGH

DE WASHINGTON À MEXICO EN 27 HEURES ET 10 MINUTES, SOIT UNE DISTANCE DE 2,000 MILES

New-York, 15 — Le colonel Charles A. Lindbergh en terminant son voyage de 2,000 miles à Mexico hier a volé sur une distance d'à peu près 35,000 miles depuis qu'il a quitté San Diego, Californie, en mai dernier, pour entreprendre son envolée de New-York à Paris. Le trajet parcouru à date lui aurait permis de faire une fois et demie le tour du monde s'il avait suivi le méridien de la terre qui a une longueur de 24,896 miles.

Ses envolées depuis mai dernier sont: San Diego à St-Louis, 1,550 miles. St-Louis à New-York, 950 miles. New-York à Paris, 3,625 miles. Courtes envolées en Europe, 430 miles.

Envolées entre New-York, Washington, Saint-Louis, Ottawa et d'autres villes après son retour aux États-Unis: à peu près 4,000 miles. Voyage de trois mois à travers le pays dans l'intérêt de l'aviation, 22,350 miles.

Washington à Mexico, 2,000 miles.

Total, 34,905 miles.

Lindbergh est arrivé à Mexico à 2h. 39 hier après-midi. Il a donc fait son envolée sans escale de Washington à Mexico en 27 heures et 10 minutes.

UNE RÉCLAMATION DE \$157,500

AU SUJET DE 262,000 ACTIONS MINIERES — LE JUGE COUSINEAU REJETTE CETTE DEMANDE

Le juge Cousineau a rejeté hier sans frais une poursuite de James Prendergast contre Angus James McDonnell, C.-C. Munro, G.-A. Reynolds, J.-J. Pattie, D.-C. Sinclair.

Le demandeur réclamait 262,500 actions de la Don Rouyn Gold Mines Limited ou leur valeur, soit la somme de \$157,500.

En 1924, Reynolds, Prendergast, Pattie et Sinclair avaient formé un syndicat pour exploiter des mines dans la province, avec entente que tous les profits au-dessus de \$15,000 seraient également partagés entre les quatre actionnaires.

Le 7 octobre 1924, le syndicat donna une option sur ses droits à la St-Laurence Financial Corporation, dont le président et le secrétaire étaient Reynolds et Prendergast.

En plus, le syndicat se renforça de trois nouveaux membres, McDonnell, et les deux Munro. Le principe du partage égal des revenus était aussi maintenu. Une somme de \$15,000 fut payée pour l'option par McDonnell et les Munro, laquelle somme fut partagée entre Prendergast et Reynolds à titre d'officiers de la St-Laurence Financial Corporation.

Subséquentement, le syndicat vendit ses droits à la Don Rouyn Mines, par l'entremise de McDonnell qui agit comme fiduciaire, pour une somme apparente de \$150,000.

Les actions données en paiement, par la Don Rouyn Gold Mines, dit le juge n'avaient aucune valeur réelle, et toute l'affaire n'était qu'une spéculation destinée à induire le public à acheter les actions de la Don Rouyn Gold Mines.

McDonnell donna \$50,000 d'actions à Ross, \$150,000 à Pattie, \$50,000 à Sinclair \$100,000 à la St-Laurence Financial Corporation et \$150,000 à lui-même. Six mois plus tard il distribuait la balance dans la même proportion.

Prendergast lorsque les actions de la Don Rouyn ont commencé à prendre de la valeur a réclamé 262,500 actions, comme sa part légitime. Le juge a déclaré qu'il aurait dû poursuivre McDonnell personnellement et non le syndicat.

LA RIVIÈRE LA PAIX

(Notes historiques)

Ottawa, 15. (Du "Bulletin des ressources naturelles"). — L'histoire de la région de la rivière la Paix dans l'Alberta septentrional nous est révélée par des faits se rapportant à l'origine du nom de ce cours d'eau. D'après la Commission de Géographie du Canada, la rivière la Paix a toujours été connue des blancs sous ce vocable qui rappelle un trité de paix conclu sur ses bords entre les Cris et les Castors. Dans "Travels and Adventures" publié en 1809, Alexander Henry, commerçant de fourrures canadien, rapporte qu'en 1776 il rencontra sur la Churchill une bande de Chippewas avec lesquels il fit commerce. Ceux-ci l'informèrent qu'il existait à l'extrémité la plus éloignée du lac Athabaska "une rivière appelée la Paix" qui prend sa source dans les Rocheuses. Parmi les premiers blancs qui atteignirent "la rivière de la Paix" figure le rollégué d'Henry, Peter Pond, qui passa l'hiver dans la région du lac Athabaska en 1778 et les années suivantes. Pond possédait en 1786 un fort sur la rivière la Paix près de son embouchure. Ni Pond ni Henry ne donnent d'explications au sujet de l'origine ou de la signification du nom, mais la carte de Philip Turnor, membre de la Compagnie de la Baie d'Hudson, carte datée de 1790, porte cette inscription: "Beaver Indian river, by the Canadians called Peace River" (rivière des Castors, appelée la Paix par les Canadiens), tandis que le territoire bordant les deux rives est désigné sous le nom de "Pays des Indiens castors". La carte de Turnor semblerait indiquer que seuls les commerçants de fourrures canadiens appelaient ce cours d'eau la Paix, mais la citation d'Alexander Henry donnée plus tard et la déclaration de sir Alexander Mackenzie ne confirment pas cette opinion.

Dans le récit de son voyage au Pacifique en 1793, Mackenzie raconte qu'il s'engagea sur la rivière la Paix le 12 octobre et il continue: "Le 13 à midi nous arrivâmes à la pointe à la Paix de laquelle, suivant mon interprète, la rivière dérive son nom; c'était l'endroit où les Kristinaux (Cris) et les Castors avaient réglé leur différend... Lors d'une invasion de la région par les Kristinaux, ceux-ci trouvèrent les Castors installés dans le voisinage du portage la Loche et la tribu voisine était celle qu'ils appelaient des Esclaves. Ils chassèrent ces deux tribus devant eux; c'est alors que cette dernière, partie du lac des Monts (lac Athabaska), descendit le cours d'eau dont ce tronçon recut en conséquence le nom de rivière des Esclaves. L'autre tribu remonta la rivière; et lorsque les Kristinaux conclurent la paix avec elle, il fut convenu que cet endroit serait désigné comme frontière."

Chef des marchands de bois

A sa réunion annuelle tenue hier soir, au Club des marchands de bois, rue Sherbrooke ouest, l'Association des marchands de bois en gros de la province de Québec a procédé à l'élection de ses officiers pour l'exercice 1928. Ont été élus: président, M. L.-G. Gravel, de la Gravel Lumber Company; M. S.-T. Thompson, de l'International Paper Company; directeurs, MM. Roland Beck, de la Beck et Tétré Co., Ltd., E.-M. Bail, de la Ball Lumber Co., Ltd., C.-M. MacDonald, de la Fesserton Lumber Co., Ltd., J.-J. O'Grady, de la Granger Lumber Co., J. Green, de la Gordon and Green Lumber Company, M. F.-H. Devenish, a été réélu secrétaire.

Dans une allocution, le président sortant de charge, M. W.-B. Blair, a parlé du travail accompli par l'association au cours de l'année qui se termine. Il a souligné le fait que l'association a obtenu un meilleur tarif pour le transbordement du bois au terminus de Montréal. M. Blair s'est aussi employé à montrer les bons effets de l'accord entre les marchands de bois en gros et les détaillants.

Le président élu, M. L.-G. Gravel, après avoir remercié les membres de l'association du témoignage d'estime qu'ils venaient de lui accorder, a traité de l'avenir du commerce du bois et affirmé que la coopération des grossistes et des détaillants est un gage de succès.

Il y eut quelques autres allocutions.

L'un des vôtres

L'UN DES VOTRES... Biographie du Frère Paul-Emile Lavallée, O. M.I., par le R. P. J.-M. Rodrigue Villeneuve. Edition brochée, au comptoir, 50s, par la poste, 60s. Edition reliée, au comptoir, 75s. Par la poste, 85s.

Reliure ferme, dose simil-cuir, titre et motif d'or, plats de papier marbré, formant un élégant volume.

Service de librairie du DEVOIR 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

Le plaisir des comparaisons

Nous éprouvons toujours du plaisir à voir les activités des autres villes car à notre retour nous les comparons avec ce qui existe dans notre ville propre. Nous aimons comparer leur beauté, leur architecture, leur population, leur valeur éducative. Et ces contrastes nous intéressent vivement. Ainsi New-York diffère notablement de Boston, qui se déploie dans la

PLUS QUE 8 JOURS D'ACHATS AVANT NOEL

Chez Dupuis

TEL. EST 8000

Vente spéciale de chaussettes pour hommes



.50 CHAUSSETTES en cachemire uni ou de fantaisie, en laine par côtes, en noir et bruni; différentes pesanteurs. Pointures: 9 1/2 à 11 1/2.

.85 CHAUSSETTES en cachemire anglaise tout laine de fantaisie, aussi soie et laine dans une grande variété de nuances et de dessins. Toutes les pointures dans le lot de 9 1/2 à 11 1/2. Valeurs de 1.00 et 1.25. Vendredi .85

MOUCHOIRS en pure toile avec initiales; la boîte de 1/2 douzaine 3.00

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



PETITS ENFANTS

Ne tardez pas... Il ne reste plus que 8 jours pour venir voir le

PERE NOEL

Il est à son palais féerique tous les jours de 10 à 11 a.m. et de 2 à 4 p.m. Il donne à chacun une bonbonnière et chaque jeudi nous publions 25 numéros gagnants.

ENTREE — .05

VOICI LES NUMEROS GAGNANTS choisis par le Père Noël cette semaine

16,101, 16,210, 16,325, 16,432, 16,540, 17,665, 16,749, 16,857, 16,963, 17,028, 18,122, 18,007, 18,197, 18,987, 18,643, 19,002, 19,206, 19,241, 19,376, 19,638, 19,798, 19,931, 19,127, 19,340, 19,566

Complets bleu marine à 2 pantalons

POUR HOMMES

En serge botany de belle qualité; très bien confectionnés; modèle à devant simple ou croisé. Vende- 22.50

Pantalons lacés

en tweed épais; très confortables pour tous genres de sport; gris ou brun. Confection solide 2.95

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



Donnez-lui des cigares pour Noël ou le Jour de l'An

50 cigares LEADER 1.98
50 cigares DESALABERRY 1.69
50 cigares LORD TENNYSON 2.25
25 cigares SIMON LILY 3.50
25 cigares PUNCH LILY 3.50

Tous en boîte ronde métallique. Venez voir notre assortiment d'accessoires de fumeurs en nickel, argent hollandais, etc.

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

CHOCOLAT CRESCENT DE MOIRS

La boîte de 5 lbs assortis. Très spécial, la boîte 1.95

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

CHAUSSURES DUPREX POUR HOMMES

32 MODELES AU CHOIX

Cuir verni, chevreau, veau noir ou tan

BOTTINES et SOULIERS, formes nouvelles; semelles simples ou doubles. Bluezer, Balmoral. Pointures: 6 1/2 à 10. La paire 5.00

COUVRE-CHAUSSURES en cachemire de première qualité, pour hommes, forme moyenne, modèle à 1 boucle. Pointures: 6 à 1 et 6 à 4. La paire 1.79

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



PATISserie

PETITS PAINS — 2 douzaines .25

BEIGNES et BRIOCHES — 2 douzaines .29

ENVELOPPES AUX HUITRES; la douzaine .39

PAIS D'EPICES — 2 douzaines .29

CARRÉ AU CITRON — 2 pour .33

Nous servons à domicile: thé, d'après-midi — banquets — réceptions.

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Ouverts ce soir jusqu'à 10 heures

et tous les soirs jusqu'au Jour de l'An.

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, Demondigny, St-André et St-Christophe. J.-N. Dupuis, Prés., Albert Dupuis, Vice-Prés., A.-J. Dugal, Dir.-Gérant.



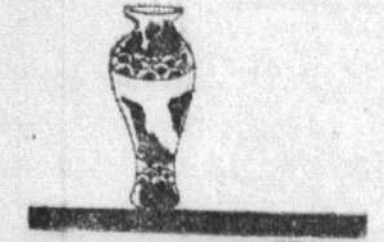
Achetez des timbres de Noël

de l'Institut Bruchési et aidez les tuberculeux

Les Petits Trésors de BIRKS



En ces jours de mémoires, un carnet fait un très appréciable cadeau. Celui-ci, bon pour cinq ans, a serrure et clé. Cuir repoussé. \$3.50.



Une faïence Moorecroft, d'un exquis coloris et d'un brillant dessin, ajoute une note charmante à la pièce où on la place. De \$5. à \$20.



Etui à cigarettes, pour homme, argent solidé, très utile, belle fabrication, légèreté courbure. \$8.

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

Diamantiers Orfèvres et Bijoutiers

PLACE PHILLIP MONTREAL

De 10 au 22 décembre ce magasin restera ouvert jusqu'à 10 heures p.m. et fermera à 9 heures la veille de Noël.



Douce à la vue, d'éclairage parfait, cette lampe de belle faïence, abat-jour de taffetas, illumine délicatement votre vivre. \$40.



Cette plaque de cuivre, de 9 pouces par 7, égarait fort bien un coin un peu terni de la maison. \$1.25.



Délicats candélabres français pour le boudoir de madame. Figurines de porcelaine, monture de bronze. La paire, \$22.



Ajoutez à votre service à thé cette belle assiette à sandwiches ou à gâteaux. Argent contrôlé habilement ajouré, gravure à la main. Diamètre, sept pouces et demi. \$11.

ELECTEURS DU QUARTIER VILLE-MARIE

VOTEZ EN FAVEUR DE L. H. PINSONNEAULT

Tous détails et informations requis vous seront donnés.

611 CRAIG EST 611

EST 5402 TELEPHONE EST 5402

réunion de la Nouvelle-Angleterre, au milieu d'un décor qui lui est propre. On retrouve ici le cachet anglais plus qu'en tout autre endroit d'Amérique et c'est pour cela qu'elle intéresse tant de Canadiens. Boston a droit de s'enorgueillir de sa superbe banlieue appelée Cambridge, rendue célèbre par l'Université Harvard, la plus vieille en Amérique. A portée facile se trouvent encore des villes historiquement riches: Salem, Concord, Gloucester et

maintes autres. Le chemin de fer Pacifique Canadien offre un excellent service de trains rapides pour ce centre important. Si l'on y ajoute le confort en route, on voit que le voyage à ce centre universellement célèbre en vaut la peine.

N'hésitez pas adressez-vous à M. F. C. Lydon, agent des voyageurs et ville, 143 rue Saint-Jacques, téléphone Harbour 4211, ou à n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien. (r.)

ROBICHON & METHOT

ROBICHON, METHOT & DESY

ROBICHON, METHOT & PAQUIN

TROIS-RIVIERES G. H. ROBICHON, LEON METHOT, MAURICE DESY, ALBERT PAQUIN

QUEBEC AVOCATS